



Mémoire présenté pour l'obtention du Master 2

Mention : Eau

Parcours : Eau et Société

Permettre aux citoyens de participer de façon constructive à des projets de gestion de l'eau



Figure 1 : Processus participatif à Pézenas (Grivolas, 2023)

par : Ophélie GRIVOLAS BAUGE

Encadrée par : Emmanuelle ESPUCHE, Mathieu DIONNET

Tuteur Pédagogique : Sophie RICHARD

Année de soutenance : 2023
Organisme d'accueil : Lisode
Mémoire présenté le : 05/09/2023

Remerciements

Je tiens à présenter mes remerciements et ma gratitude à l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la rédaction de ce rapport.

Je remercie dans un premier temps l'ensemble de l'équipe de Lisode : Emmanuelle, Lorraine, Marina, Audrey, Amar, Mathieu, Julie, Martine, Elsa, et Jean Emmanuel, de m'avoir encadrée et orientée durant mes recherches. J'ai eu la chance d'être entourée pendant ces 6 mois d'un collectif de passionnés, qui m'a fait découvrir le monde de la concertation avec bienveillance, bonne humeur, patience...et un bien trop grand nombre de tablettes de chocolat.

Merci à ce trio infernal de stagiaires. On a presque réussi à refaire le monde dans notre perchoir tout là-haut. Comme dirait Louis, on n'était pas loin d'appivoiser des pies.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'équipe pédagogique et administrative, plus particulièrement à Sophie Richard, qui m'a guidée et conseillée tout au long de cette année.

Enfin, je remercie mes parents et amis pour leur soutien. Merci à Tristan pour les fins d'après-midi ensoleillées. Merci à David qui a supporté toute l'année mes fausses notes à la guitare. Un grand merci à l'équipe de REV, qui a rempli mon quotidien Montpelliérain de souvenirs mémorables. Merci à Coraline et Morgane, j'ai beaucoup de chance d'avoir croisé la route de femmes aussi inspirantes. Pour finir, merci à mon acolyte de road-trip préféré, qui n'aura pas besoin d'être cité pour se reconnaître ici.

AgroParisTech et l'Université de Montpellier n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce rapport ; celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite entre guillemets et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passages ayant déjà été utilisés intégralement dans un travail similaire.

Résumé

Élément clé dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources en eau est actuellement au cœur de toutes les préoccupations. Depuis les années 1980 en France, la participation citoyenne s'affirme comme un levier puissant pour améliorer la gouvernance territoriale et sensibiliser la population aux grands enjeux environnementaux. Dans le cadre de la gestion de l'eau, les dimensions techniques, les divergences d'intérêt entre parties prenantes, les contraintes réglementaires... sont autant d'enjeux qui ne facilitent pas l'ouverture des discussions à un public non spécialiste. Se pose alors la question des conditions à réunir pour permettre aux citoyens de participer de façon constructive à des projets de gestion de l'eau. La création d'une typologie a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs familles de concertation citoyenne. Mieux intégrer le citoyen implique de prendre en compte les caractéristiques propres à chacune de ces catégories pour proposer des outils et méthodes adaptés. L'application de cette méthodologie a permis de dégager une marche à suivre pour mobiliser plus spécifiquement le citoyen sur un projet de gestion de l'eau. Les projets citoyens doivent cependant être considérés en dehors de toute généralisation : ces résultats exigent d'être confrontés au contexte local, qui conditionne la conduite de chaque démarche et la prise en charge des participants.

Mots clés

Concertation citoyenne, gouvernance territoriale, gestion de l'eau

Abstract

A key element in the elaboration of a strategy for the adaptation to climate change, the sustainable management of water resources is currently the focus of all preoccupations. Since the 1980s in France, citizen participation has proved itself a powerful lever to improve territorial governance and raise popular awareness of the major environmental issues. In the domain of water management, technical dimensions, divergences of interest between stakeholders and legal regulations are as many obstacles to the involvement of a non-specialist public into these discussions on water management. The question then arises of under which conditions to enable constructive citizen participation to water management operations and projects. The creation of a typology has made evident the existence of various families of citizen participation. A better integration of the citizen implies considering the specific characteristics of each of these categories so as to supplement them with the proper tools and methods. The practical application of this methodology has shed light on the procedure to follow in order to mobilize citizens more specifically on a water management project. Citizen-oriented projects must however be apprehended without any generalization: the obtained results are to be measured in regard to the local context, which influences the direction of each process and determines the involvement of the participants.

Key words

Citizen participation, territorial governance, water resource management

Table des matières

Table des matières

Résumé.....	1
Abstract.....	1
Table des matières	2
Avant-Propos.....	3
Glossaire.....	4
Sigles et acronymes.....	4
Introduction.....	5
Matériel et méthodologie :.....	7
Présentation de la Méthodologie :.....	7
Résultats et Discussions :	12
1- La participation citoyenne, une notion complexe et multiforme autour de laquelle gravitent de nombreux enjeux	12
A) Quels enjeux en matière de participation citoyenne ?.....	12
B) Des enjeux qui s'expriment et se répercutent avec une intensité variable sur les démarches :	14
2- La participation citoyenne, quelles ressources clés pour accompagner le processus et répondre à ses enjeux ?.....	17
A) Encadrer un processus participatif citoyen, zoom sur certaines étapes essentielles :	18
B) Encadrer un processus participatif citoyen, zoom sur certaines méthodes essentielles :	19
C) Encadrer un processus participatif citoyen, zoom sur certains outils essentiels :	20
3- Quelle marche à suivre pour intégrer les citoyens dans un projet de gestion de l'eau ? ...	23
A) Présentation du cas d'étude de Pézenas :	23
B) Les défis de la participation citoyenne à Pézenas :	28
1) Mettre en œuvre une démarche la plus transparente possible :	28
2) Permettre un échange approfondi entre habitants et experts dans un cadre apaisé et neutre.....	30
Zoom 1 : Le brise-glace de l'atelier 1 du 11/03/2023 pour répondre aux enjeux délibératifs et psychologiques :	31
Zoom 2 : L'échelle de consensus de l'atelier 2 du 15/04/2023 pour répondre aux enjeux délibératifs.....	32
Zoom 3 : Le travail en sous-groupe de l'atelier 2 du 15/04/2023 pour répondre aux enjeux cognitifs et délibératifs	34
3) Permettre aux habitants d'assimiler des informations et de progresser par étapes dans la réflexion	34
4) Responsabiliser les participants pour les amener à produire collectivement un projet d'intérêt général	38
C) L'évaluation du processus, l'opportunité d'un retour critique sur le travail réalisé :	39
Conclusion et perspectives :.....	41
Références bibliographiques :	43
Liste des figures.....	45
Annexes.....	46

Avant-Propos

Ce mémoire est le résultat d'un stage de 6 mois effectué au sein de la Société Coopérative et Participative (SCOP) Lisode. Le stage, exigé pour l'obtention du diplôme, s'insère dans le programme du Master Sciences de l'Eau, dispensé par Agroparistech, la Faculté des Sciences de Montpellier et l'institut Agro. Les résultats obtenus au cours du stage font l'objet d'un mémoire et seront exposés lors d'une soutenance orale en septembre 2023.

Lisode est une SCOP basée à Montpellier et spécialisée en ingénierie des démarches participatives. Depuis 2008, les membres de l'équipe interviennent dans la conception, l'animation et l'évaluation de tout type de projet de concertation visant à associer les acteurs locaux et/ou citoyens à la gestion de leur territoire.

En amont du stage, la structure d'accueil identifie deux types de missions. D'une part, accompagner les concertations de façon opérationnelle (préparer les ateliers, assister leur animation, participer à leur restitution...). D'autre part, mener une réflexion sur les conditions et les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux citoyens de participer d'une façon constructive aux projets de territoire (dans le cadre de la rédaction du mémoire, il est proposé d'aborder spécifiquement les projets de gestion de l'eau en dernière partie).

Pour mener à bien une réflexion générale sur cette question, il apparaissait intéressant de créer un outil permettant de différencier les processus de concertation citoyenne et de préciser les outils et méthodes à mobiliser selon chacune des familles distinguées. Ce type de démarche a été pensé pour son double intérêt. Elle permet à la fois de répondre à la problématique du mémoire et de produire des résultats qui peuvent être valorisés par Lisode. Ci-dessous les différentes attentes de l'équipe vis-à-vis de la production finale.

- Prise de recul sur les processus de concertation citoyenne et réajustement de leurs pratiques
- Réutilisation de cette analyse lors de leurs cycles de formations professionnelles
- Développement de leur argumentaire lors de la réponse à des appels d'offre pour un accompagnement à la concertation citoyenne
- Proposition d'une partie spécifiquement dédiée à la concertation citoyenne dans leur guide de concertation territoriale
- Contribution au débat sur la participation citoyenne

Glossaire

Concertation : La concertation fait « intervenir un certain nombre de parties prenantes en vue d'élaborer collectivement des propositions sur un projet » (Dionnet *et al.*, 2017). La mise en place d'une telle démarche suppose d'ouvrir un temps d'échange à l'ensemble des parties concernées par un projet, afin que chacun puisse exprimer son avis et le confronter à celui des autres. Les parties prenantes recherchent un accord, et formulent des propositions en vue de préparer efficacement la prise de décision politique.

Processus citoyen : Les processus de concertation citoyenne regroupent des acteurs sollicités au titre d'individu habitant le territoire. Ils participent en tant que bénévoles, et ne sont pas mobilisés pour défendre l'intérêt d'une structure particulière, à la différence des concertations multi-acteurs qui rassemblent des professionnels associés au groupe de travail au titre d'une fonction spécifique (Dionnet, 2023).

Gestion de l'eau : La gestion de l'eau est l'activité qui consiste à gérer et partager les ressources en eau tout en protégeant les milieux aquatiques et la biodiversité. C'est l'objectif des politiques publiques de l'eau, qui mettent en place des actions et veillent à garantir le bon état qualitatif et quantitatif de l'eau.

Sigles et acronymes

CAHM : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation

RMC : Rhône Méditerranée Corse

SCOP : Société Coopérative et Participative

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Introduction

Lors de la Journée mondiale de l'eau 2023, Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO alerte sur le risque imminent d'une crise mondiale de l'eau (Unesco, 2023). Elle encourage l'évolution des modes de gouvernance actuels et le développement de nouvelles pratiques de coopération qui assurent un partage plus équitable de la ressource. Depuis les lois de 1964, 1992 et 2006 qui structurent le système français de l'eau, la gestion territorialisée et participative de l'eau s'est imposée comme condition essentielle à l'élaboration de politiques plus durables. Dans ce contexte, les initiatives (institutionnelles ou non) se sont multipliées pour créer de nouveaux espaces de participation et développer les processus collaboratifs.

En France, les termes de consultation et de concertation sont souvent confondus et le « flou définitoire caractérisant les politiques participatives » (Nonjon, 2005) encourage à présenter d'emblée la définition de la concertation qui sera retenue pour la suite de ce travail. Nous nous appuyons pour cela sur la typologie des différents modes de participation proposée par Sherry Arnstein. Dans son ouvrage *A Ladder for Citizen Participation*, elle réalise une échelle de participation à 8 niveaux (Arnstein, 1969). A travers ce système de classement, on observe une distinction entre la coopération symbolique (à travers lesquelles les acteurs sont informés et expriment leur avis sur un projet), et les démarches participatives (à travers lesquelles les acteurs exercent une réelle influence sur le processus de prise de décision). Pour résumer, si la consultation « consiste uniquement à demander aux gens s'ils approuvent ou non ce qui a d'ores et déjà été choisi » (Hauptmann et Wates, 2010), la concertation fait « intervenir un certain nombre de parties prenantes en vue d'élaborer collectivement des propositions sur un projet » (Dionnet *et al.*, 2017).

Dans le cadre de ce travail de mémoire, une distinction sera opérée entre les processus de concertation multi-acteurs et la concertation citoyenne : la présente étude traite des processus citoyens seulement. Les concertations multi-acteurs rassemblent plusieurs catégories d'acteurs (acteurs socio-économiques, scientifiques, élus, représentants associatifs...) qui ont tous un intérêt plus ou moins direct à prendre part aux discussions. Ils se font le relais d'une position particulière, et sont associés au groupe de travail au titre d'une fonction spécifique. Les citoyens sont, quant à eux, sollicités au titre d'individu habitant le territoire. Ils participent en tant que bénévoles, et ne sont pas mobilisés pour défendre l'intérêt d'une structure particulière, mais pour faire entendre leur voix, partager leur point de vue, et nourrir les débats de leurs connaissances et de leur expérience locale (Dionnet, 2023). Cette définition est partagée par d'autres scientifiques et chercheurs de la participation : *Emeline et al.* (2021) notent par exemple que « les citoyens ne représentent aucun enjeu ou intérêt pré-identifié ou localisé, à la différence des parties prenantes telles que les représentants de collectivités, d'associations, d'entreprises, etc. ».

C'est une différence à prendre en considération pour assurer la qualité de tout processus citoyen : il faut composer avec un public non-spécialiste, au niveau de connaissances variables. Il est donc nécessaire d'intéresser les participants, mais surtout de veiller à conserver leur intérêt tout au long de la démarche. Dans le domaine de la gestion de l'eau, cette problématique se pose avec une acuité toute particulière. Le système de réglementation, la technicité des enjeux abordés, le besoin d'ouvrir des espaces de dialogue spécifiques et l'organisation que cela requiert, n'encouragent pas les décideurs à investir dans des projets participatifs. Se pose alors la question des conditions à réunir pour permettre aux citoyens de participer de façon constructive à des projets de gestion de l'eau.

La concertation citoyenne est un terme qui regroupe des réalités très différentes : l'enjeu de cette étude était de construire une typologie des familles de concertations citoyennes. En partant de ce support, la première partie de ce mémoire est consacrée à l'identification des caractéristiques propres à chacune de ces familles. Dans une seconde partie, nous proposons des outils et méthodes adaptés pour faciliter la bonne intégration des citoyens selon les familles de démarches participatives précédemment distinguées. Enfin, nous illustrons

ces résultats dans une dernière partie, en proposant un exemple de démarche à adopter pour simplifier et stimuler la participation citoyenne dans un projet de gestion de l'eau.

Notons que les résultats sont le produit d'une approche par raisonnement inductif : le travail a principalement été nourri par les projets de Lisode, l'expérience et les valeurs de l'équipe. Les résultats produits dans le cadre de ce mémoire avaient vocation à être remobilisés et revalorisés par Lisode : l'équipe souhaitait capitaliser sur son expérience, et identifier des recommandations argumentées relatives aux solutions qu'ils proposent.

Matériel et méthodologie :

Présentation de la Méthodologie :

Ce mémoire repose sur plusieurs méthodes de recueil de données :

- Une recherche bibliographique portant sur les pratiques de concertation, plus particulièrement dans le cadre des projets citoyens. De nombreux travaux abordent la question des enjeux de la participation (Dionnet et al., 2017); (Hauptmann et Wates, 2010) ; (Landemore et Fourniau, 2022). C'est une étape qui a permis de rassembler les informations nécessaires à la compréhension et au cadrage de la problématique.

Ces lectures ont été complétées par l'analyse des démarches participatives animées par Lisode, et restituées à travers des comptes rendus disponibles via leur base de données. Le tableau joint à l'annexe 2 donne un rapide aperçu des projets qui ont alimenté le travail de réflexion et les résultats obtenus. Ces recherches ont nourri la typologie, le travail d'élaboration des critères, puis les familles de concertation qui en découlent.

Dans un contexte où la participation se développe (Hassenforder et al., 2021) les initiatives visant à promouvoir l'engagement citoyen se multiplient. De nombreuses collectivités territoriales et établissements publics communiquent autour de ces démarches (Nantes Métropole, 2016) ; (Mairie de Montpellier, 2012) ; (Gicquel et Litvine, 2020) ; (Cerema, 2020) ; (CartoDEBAT, 2023) ; (Caron et al., 2020) : ces recherches supplémentaires ont permis d'élargir le champ d'étude et d'enrichir le travail en prenant du recul sur les pratiques de l'équipe. A cette occasion, il apparaissait intéressant de se pencher plus particulièrement sur l'exemple de la Concertation Citoyenne sur le Climat, appréhendé à travers les travaux d'Apouey et al. (2022) et de Blanc et Granchamp (2022). Ces lectures ont permis de compléter le panel varié des concertations pratiquées en France et d'appuyer les sessions de travail réflexions lors de la construction d'une typologie des familles de concertation citoyenne.

Le Guide de la Concertation de Lisode (Dionnet et al., 2017) et les comptes rendus des démarches participatives animées par Lisode (annexe 2) constituent les deux principales sources consultées pour définir ressources clés de la participation. Ces lectures ont été enrichies par d'autres ouvrages méthodologiques, mis à disposition par différents acteurs et professionnels de la participation (Sicoval, 2020) ; (SGMAP, 2017) ; (LMCU, s.d.) ; (CGVM, 2008). Ces compléments ont permis d'élargir le spectre des connaissances disponibles en découvrant d'autres pratiques, et d'aborder les résultats avec le recul critique nécessaire.

Enfin, dans le cadre de ce mémoire, la concertation citoyenne menée par l'équipe de Lisode dans la commune de Pézenas a fait l'objet d'une étude de cas plus détaillée. C'est dans ce cadre que les travaux réalisés par Nepipvoda (2019), habitant de la commune, ont permis de retracer l'historique de Pézenas et de la Peyne. La consultation de différents sites (FNTP, 2023) ; (Gest'eau, 2018) étaient nécessaires pour mieux appréhender le projet et son contexte.

- La participation opérationnelle à une démarche citoyenne réalisée sur la commune de Pézenas. Pézenas est une commune française située dans le département de l'Hérault, en région Occitanie. Elle est située dans la plaine du fleuve l'Hérault, et traversée par la rivière de la Peyne. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) et la commune de Pézenas ont été chargées d'intervenir sur le lit du cours d'eau de la Peyne pour répondre aux objectifs de continuité écologique et de réduction du risque inondation énoncés par la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE). Pour mener à bien ce projet, la CAHM et la ville ont fait appel à Lisode pour organiser une concertation citoyenne, qui a offert aux habitants la possibilité d'élaborer ensemble des propositions d'aménagement qui répondent à leurs besoins. C'était l'occasion d'approfondir le sujet de la participation citoyenne, et de mieux en

comprendre les ressorts en s'immergeant pleinement dans le travail d'animation d'une démarche citoyenne.

- Une vingtaine d'entrevues individuelles et sessions de travail collectives organisées avec l'équipe de Lisode (le tableau joint en annexe 1 fait l'inventaire de l'ensemble de ces rencontres). Ces points réguliers ont aussi permis de mieux s'approprier les concepts relatifs à la concertation, et d'affiner la compréhension de certains aspects liés aux projets portés par la SCOP depuis 2008. Ce fonctionnement donne une dimension véritablement collaborative au mémoire réalisé : du choix de la méthodologie à l'élaboration de la typologie, en passant par l'identification des enjeux, toutes les phases de travail ont été coconstruites. Dans le cadre de ce processus itératif d'échanges et de confrontation d'idées : les hypothèses tirées de mes recherches personnelles ont donc été mises en perspective avec la réalité du terrain et les besoins de l'équipe. Les choix retenus et développés dans la suite de ce rapport sont le fruit d'un travail commun.

Ces données ont alimenté la réflexion menée dans le cadre du projet de construction de la typologie. Trois principales étapes de travail ont été nécessaires avant d'aboutir à la version finale de la classification :

1. La recherche bibliographique a servi de support pour identifier un premier ensemble de 10 critères permettant de caractériser les processus de concertation (Exemple : niveau d'encadrement des propositions citoyennes, niveau de complexité des sujets traités, production citoyenne attendue...) Afin de différencier les concertations, il a ensuite été nécessaire de travailler à créer des échelles de références pour chacun de ces critères.
2. Une fois cette étape terminée, les critères ont été confrontés à des cas d'études, principalement tirés de la base de données Projets de Lisode. La confrontation aux cas d'études a permis de supprimer de nombreux critères qui se sont révélés non discriminants (Exemple : durée de la concertation), et d'affiner la formulation des 6 critères retenus dans la grille de typologie finale. Cette étape a été essentielle pour définir le squelette de la typologie. Pour chaque critère retenu, une échelle de référence a été proposée.
3. Les « familles de concertation » ont été formées sur la base des groupes de concertation qui avaient un même niveau sur l'échelle de plusieurs critères.

Il est important de préciser que la création d'une typologie est une démarche par nature itérative. Le processus de création n'a pas suivi ces étapes de manière linéaire et mécanique, et les catégorisations ont été réajustés au fur et à mesure pour tenir compte des données capitalisées.

Ce cadre de réflexion constitue obligatoirement une simplification de la réalité : la concertation peut prendre de nombreuses formes, et le but n'était pas ici d'en dresser la liste exhaustive. Cette typologie n'avait pas pour but de fixer des principes-cadres rigoureux, mais d'explorer et de prendre en considération les différentes natures de l'implication citoyenne.

La version finale de la typologie est synthétisée dans le tableau 2 ci-dessous :

	INNOVATION SUR DES SUJETS DE SOCIÉTÉ	ÉLABORATION/ÉVOLUTION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE	CONCERTATION LOCALE SUR UN PROJET DE TERRITOIRE
AMBITIONS DE LA CONCERTATION	Objectif non opérationnel	Objectif opérationnel	Objectif opérationnel
	Pas de question d'échelle	Projet à grande échelle	Projet à petite échelle
	Projection long terme	Projection moyen terme	Projection court terme
MARGES DE MANOEUVRE DE LA CONCERTATION	Processus non contraint par le cadre existant	Processus en partie limité par le cadre existant	Processus très contraint par le cadre existant
PARTICIPANTS A LA CONCERTATION	Lien indirect avec l'objet de la concertation	Lien indirect avec l'objet de la concertation	Lien direct avec l'objet de la concertation
	Divergences d'opinion > Divergences d'intérêt individuel	Divergences d'opinion ≈ Divergences d'intérêt individuel	Divergences d'opinion < Divergences d'intérêt individuel

Figure 2 : Typologie des processus de concertations citoyennes (Grivolos, 2023)

3 critères ont été retenus et déclinés selon différentes options :

- « Ambitions de la concertation » amène à caractériser la finalité du processus. On définit ici l'objectif de la démarche (opérationnel ou non), l'échelle de mise en œuvre des actions, et l'horizon temporel auquel les citoyens se projettent lors des discussions.
- « Marges de manœuvre de la concertation » amène à caractériser les contraintes qui pèsent sur le processus. On définit ici si le cadre dans lequel la démarche s'insère (cadre réglementaire, économique, technique...) est plus ou moins strict et limitant pour les propositions citoyennes.
- « Participants à la concertation » amène à caractériser le rapport du public ciblé aux enjeux étudiés. On définit ici leur lien et leurs intérêts (directs ou indirects) avec l'objet de la concertation, ainsi que le positionnement des participants vis-à-vis du sujet (les désaccords les plus prégnants).

De ces critères ont été dégagées 3 familles de concertation distinctes :

La famille « innovation sur des sujets de société » regroupe les concertations qui visent à ouvrir le débat et susciter la réflexion autour de grandes thématiques sociétales. Généralement, on remarque que l'objectif de ces concertations n'est pas opérationnel (les recommandations des citoyens n'appuient pas la mise en œuvre d'un projet concret). Il s'agit plutôt de construire une réflexion collective autour de sujets choisis, afin de nourrir la réflexion des dirigeants et de les accompagner dans la prise de décision en anticipant les mutations à venir. Les citoyens s'engagent dans une réflexion prospective : l'idée est souvent de les faire se projeter à long terme pour mieux intégrer leurs besoins et leur vision de l'avenir. Dans ces processus de concertation, la documentation technique et réglementaire existante n'est donc pas ou peu contraignante. Le travail de prospective permet de s'écarter des cadres légaux actuels (soit que la thématique soit encore peu cadrée, soit qu'on s'écarte volontairement de ces cadres puisqu'ils seront amenés à évoluer) et les citoyens peuvent se permettre une grande créativité dans la formulation de leurs propositions. Les participants ne sont pas parties prenantes du problème soumis à la concertation et ne se sentent pas directement concernés par les enjeux abordés (ce sont problématiques éloignées de leur réalité quotidienne). Les désaccords entre participants sont donc plutôt des divergences d'opinions que des divergences d'intérêts.

La famille « élaboration/évolution d'une politique publique » regroupe les concertations qui visent à encourager l'implication du citoyen sur des questions relatives aux modalités d'action de l'Etat. Généralement, on remarque que l'objectif de ce type de démarche est opérationnel. La participation citoyenne doit permettre de transformer ou d'adapter les politiques actuellement en vigueur. Le travail produit a habituellement vocation à être appliqué à grande échelle (départementale, régionale, nationale...). Les résultats du travail ouvrent une perspective d'évolution à moyen terme : des réformes sont prévues mais l'échéance fixée pour leur mise en application est lointaine. Le processus est donc en partie limité par le cadre réglementaire et technique : il existe certaines contraintes mais la concertation offre généralement la possibilité aux citoyens d'élargir le cadrage initial pour être force de proposition sur de nouveaux aspects. Les participants ont des intérêts qui peuvent rester lointains avec les thématiques abordées (l'objectif semble éloigné, la mise en application du projet aura lieu à une échelle plus globale que locale qui risque moins d'impacter leur quotidien). Les désaccords entre participants peuvent donc autant être de l'ordre de divergences d'opinions que de divergences d'intérêts.

La famille « concertation locale sur un projet de territoire » regroupe les concertations qui visent à associer les citoyens aux programmes d'action publique locale. Généralement, on remarque que l'objectif de ce

type de démarche est opérationnel. La concertation vise à produire un projet précis et les discussions portent directement sur ses modalités de mise en œuvre. Ce sont des projets le plus souvent entrepris à petite échelle (communale ou inter-communale) et conçus sur la base d'une projection court terme (la concrétisation du projet est envisagée dans un futur proche). Le processus de concertation est quant à lui très encadré, la documentation technique et réglementaire limite fortement les propositions des citoyens (dans le cadre de la planification urbaine, les lois relatives à la gestion des risques naturels restreignent par exemple les domaines soumis à discussion). En ce qui concerne les participants, ils sont ici parties prenantes à part entière de la décision. Ils peuvent être plus ou moins familiers avec les enjeux traités, mais ils sont surtout directement concernés par le projet et ses retombées (par exemple, lorsque la concertation porte sur l'aménagement d'une place urbaine, c'est un lieu qu'ils seront ensuite amenés à fréquenter quotidiennement). Dans ce cas de figure, les divergences d'intérêts sont exacerbées par l'objet de la concertation.

Résultats et Discussions :

1- La participation citoyenne, une notion complexe et multiforme autour de laquelle gravitent de nombreux enjeux

A) Quels enjeux en matière de participation citoyenne ?

Un premier travail de réflexion a été mené afin de caractériser les différents grands enjeux en matière de participation citoyenne.

Notons que l'approche d'analyse met l'accent sur le raisonnement inductif. Le travail sur plusieurs études de cas, via la lecture des comptes-rendus de processus citoyens portés par Lisode a permis le recueil d'informations comparatives.

3 sessions de travail collectives ont ensuite été l'occasion de capitaliser l'expérience de chacun, d'approfondir les sujets et de mettre en discussion les points de vue.

S'accorder sur les enjeux de la concertation citoyenne demande d'arrêter une définition du terme « enjeu ». L'enjeu est ici entendu comme l'ensemble des freins, obstacles et difficultés rencontrés qui pourraient compromettre le succès du processus.

Les enjeux retenus relèvent d'un choix discuté avec le groupe, compte tenu de son expérience et des valeurs prônées par l'équipe.

Au terme de ces échanges, plusieurs enjeux ont donc été identifiés, puis classés et développés selon 5 types :

- **Stratégique** : comprend les enjeux relatifs à l'organisation de la concertation
- **Cognitif** : comprend les enjeux relatifs au partage de connaissances avec les citoyens
- **Technique** : comprend les enjeux relatifs au lien avec l'expertise technique et aux données disponibles sur le sujet soumis à concertation
- **Délibératif** : comprend les enjeux relatifs à la prise de décision
- **Psychologique** : comprend les enjeux relatifs aux comportements des citoyens en tant qu'individus (manières de penser, d'agir et de réagir)

Le tableau 3 ci-dessous reprend le détail des enjeux :

Type	Enjeu	Besoin
Stratégique	Disposition des décideurs à impliquer des citoyens dans le processus	Convaincre les décideurs de l'intérêt d'impliquer des citoyens dans les processus décisionnels pour qu'ils soutiennent et encouragent la concertation
Stratégique	Mobilisation des participants	Intéresser les participants et de conserver leur intérêt tout au long de la démarche pour garantir leur investissement
Cognitif	Capacitation des participants	Prévoir un temps de capacitation pour permettre aux citoyens de construire et défendre un argumentaire sur la problématique étudiée.
Technique	Niveau de controverse et degré d'incertitudes sur la question traitée	Accompagner les acteurs dans l'exploration de questions complexes et/ou d'éléments sujets à de fortes incertitudes
Technique	Légitimité de l'expertise technique aux yeux des participants	Regrouper dans une même procédure experts techniques et citoyens et gérer la diversité des savoirs pour assurer une collaboration fructueuse entre tous les acteurs
Technique	Importance des contraintes techniques, réglementaires et financières du projet	Intégrer au travail citoyen les différentes normes et obligations qui cadrent le projet
Délibératif	Recherche de l'intérêt général	Faire passer les participants de l'expression de leurs intérêts individuels à la construction de propositions servant l'intérêt général
Délibératif	Intensité des jeux de pouvoir et des tensions entre participants	Sortir des jeux d'acteurs et rééquilibrer les jeux de pouvoirs entre les participants
Délibératif	Niveau de désaccord entre participants	Amener des participants aux points de vue/intérêts divergents à travailler ensemble
Psychologique	Perception que se font les citoyens de leur légitimité à participer à l'élaboration du projet	Rassurer les participants sur l'importance de leur donner la parole sur des questions sur lesquelles ils n'ont pas l'habitude de se prononcer
Psychologique	Sensibilité des participants vis-à-vis de la question traitée	Prendre en compte les émotions/affects des participants dans les dialogues

Figure 3 : Tableau des enjeux de la participation citoyenne (Grivolat, 2023)

B) Des enjeux qui s'expriment et se répercutent avec une intensité variable sur les démarches :

En s'appuyant sur l'expérience de l'équipe de Lisode et des renseignements obtenus lors de 3 entretiens, les familles de concertation précédemment identifiées ont été comparées au regard de ces enjeux.

L'objectif était d'établir un cadre qui permette repérer plus facilement et d'évaluer avec une plus grande précision les points sur lesquels l'équipe doit concentrer son attention et ses efforts pour garantir le bon déroulement d'un processus.

Tous les enjeux ont été déclinés selon une échelle de trois valeurs :

- Enjeu faible (représenté en vert)
- Enjeu moyen (représenté en jaune)
- Enjeu fort (représenté en orange)

Les enjeux ont été repris et classés en fonction de l'intensité avec laquelle ils s'expriment selon chaque profil de famille.

Les résultats obtenus ont été regroupés dans un tableau (voir la figure 4 ci-dessous).

TYPE	ENJEUX	INNOVATION SUR DES SUJETS DE SOCIÉTÉ	ÉLABORATION/ ÉVOLUTION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE	CONCERTATION LOCALE SUR 1 PROJET DE TERRITOIRE
Stratégique	Disposition des décideurs à impliquer des citoyens dans le processus	L'enjeu politique est faible et l'objectif de la concertation n'est pas opérationnel	L'enjeu politique est fort, l'objectif de la concertation est opérationnel, les résultats seront appliqués à grande échelle, et ce type de concertation demande souvent de déployer beaucoup de ressources/moyens	L'enjeu politique est fort, l'objectif de la concertation est opérationnel, les résultats sont appliqués à échelle locale voire microlocale
	Mobilisation des participants	Les sujets sont éloignés des préoccupations des citoyens et la concertation n'a pas d'objectif opérationnel. Les participants ne se sentent pas directement concernés par les enjeux abordés	Les sujets sont éloignés des préoccupations des citoyens, et l'échelle d'application du projet est plus large que le territoire qu'ils connaissent.	Le territoire concerné est plus proche des participants, ces derniers ont un intérêt plus fort dans la mise en application du projet et se sentent plus directement concernés par les enjeux abordés.
Cognitif	Montée en compétence des participants	Le sujet soumis à la concertation englobe un grand nombre de thématiques complexes	Le sujet soumis à la concertation englobe un grand nombre de thématiques complexes	Le sujet soumis à la concertation est ancré dans un territoire mieux connu, et plus proche des préoccupations des citoyens
Technique	Niveau de controverse et degré d'incertitude sur la question traitée	Le sujet traité est innovant, les connaissances sont encore pas/peu stabilisées et soulèvent de nombreuses controverses socio-techniques.	Le sujet traité est opérationnel, les connaissances sont cadrées et soulèvent moins de controverses socio techniques. Le périmètre du projet est large : les données à récolter sont plus nombreuses et difficiles d'accès.	Le sujet traité est opérationnel, les connaissances sont cadrées et soulèvent moins de controverses socio techniques. Le périmètre du projet étudié est réduit : les données à récolter sont moins nombreuses et plus facilement accessibles.
	Légitimité de l'expertise technique aux yeux des participants	Les participants connaissent peu le sujet et sont plutôt réceptifs à l'apport d'informations. Les experts n'ont pas d'intérêt à prendre position dans le travail de concertation.	Les participants sont impliqués sur des questions politiques et peuvent se méfier de la position des intervenants.	Les participants ont une connaissance fine du territoire et ont facilement tendance à remettre en cause la parole experte. Les experts sont généralement parties prenantes et partenaires techniques du projet : ils ont des intérêts à prendre position dans le travail de concertation et doivent être ouverts à la collaboration pour garantir son bon déroulement
	Importance des contraintes techniques, réglementaires et financières du projet	Les participants sont mobilisés dans le cadre d'un processus qui n'est pas contraint par le cadre existant, il y a peu d'enjeu sur les propositions formulées.	Les participants sont mobilisés dans le cadre d'un processus limité voire très limité par le cadre existant, il y a beaucoup d'enjeu sur les propositions formulées	Les participants sont mobilisés dans le cadre d'un processus limité voire très limité par le cadre existant, il y a beaucoup d'enjeu sur les propositions formulées
Délibératif	Recherche de l'intérêt général	Les participants sont amenés à se prononcer collectivement sur un sujet en réfléchissant à ce qui est acceptable et/ou souhaitable pour l'ensemble de la société. Le résultat de la concertation intègre la notion de bien commun.	Les participants sont amenés à réfléchir aux conditions de succès d'un projet appliqué à grande échelle. Le résultat de la concertation intègre la notion de bien commun.	Les participants sont amenés à réfléchir aux conditions de succès d'un projet à échelle locale. Le résultat de la concertation n'intègre pas forcément la notion de bien commun mais traduit plutôt une négociation entre les acteurs présents et l'émergence d'une solution qui serve au mieux leurs intérêts personnels.
	Intensité des jeux de pouvoir et des tensions entre participants	Il n'y a pas d'ancrage territorial du projet et des enjeux	Le caractère territorial du projet et des enjeux est faible : le travail a vocation à être appliqué à grande échelle	Le caractère territorial du projet et des enjeux est fort : le travail a vocation à être appliqué à échelle locale
	Niveau de désaccord entre participants	La concertation n'a pas d'objectif opérationnel, les participants n'ont pas d'intérêts directs en lien avec le résultat final	La concertation a un objectif opérationnel, les participants ont des intérêts en lien avec le résultat final et le projet est appliqué à une échelle plus large que celle de leur bassin de vie	La concertation a un objectif opérationnel, les participants ont des intérêts en lien avec le résultat final et le projet est appliqué à l'échelle de leur bassin de vie
Psychologique	Perception que se font les participants de leur propre légitimité à participer à l'élaboration du projet	Les participants ne se sentent généralement pas légitimes de parler au nom de l'intérêt général, et estiment manquer de connaissances/compétences	Les participants ne se sentent généralement pas légitimes de parler au nom de l'intérêt général, et estiment manquer de connaissances/compétences	Les participants reconnaissent plus facilement leur expertise d'usage et travaillent sur un projet à échelle locale, dont ils seront les principaux bénéficiaires. Ils se sentent plus en confiance
	Sensibilité des participants vis-à-vis de la question traitée	Les participants ne sont pas parties prenantes du problème soumis à la concertation.	La mise en application du projet est susceptible d'avoir un d'impact sur le quotidien des participants.	La mise en application du projet est fortement susceptible d'avoir un d'impact sur le quotidien des participants.
LÉGENDE		ENJEU FAIBLE	ENJEU MOYEN	ENJEU FORT

Figure 4 : Tableau comparatif enjeux par famille de concertation citoyenne (Grivolos, 2023)

A partir des résultats obtenus, on constate que les différents enjeux identifiés ne s'expriment pas avec la même intensité selon le profil de concertation considéré. Le détail de l'analyse réalisée peut être synthétisé en 3 points.

La mise en place d'une concertation type innovation sur des sujets de société s'accompagne d'enjeux forts en termes de :

- Mobilisation des participants
- Montée en compétence des participants
- Niveau de controverse et degré d'incertitudes sur la question traitée
- Recherche de l'intérêt général
- Perception que se font les citoyens de leur légitimité à participer à l'élaboration du projet

La mise en place d'une concertation type élaboration/évolution d'une politique publique s'accompagne d'enjeux forts en termes de :

- Disposition des décideurs à impliquer des citoyens dans le processus
- Montée en compétence des participants
- Importance des contraintes techniques, réglementaires et financières du projet
- Recherche de l'intérêt général
- Perception que se font les citoyens de leur légitimité à participer à l'élaboration du projet

La mise en place d'une concertation type projet de territoire s'accompagne d'enjeux forts en termes de :

- Légitimité de l'expertise technique aux yeux des participants
- Importance des contraintes techniques, réglementaires et financières du projet
- Intensité des jeux de pouvoir et des tensions entre participants
- Niveau de désaccord entre les participants
- Sensibilité des participants vis-à-vis de la question traitée

Les résultats de cette analyse nous amènent à considérer que les différentes formes de l'implication citoyenne soulèvent des enjeux de nature et d'intensité variées. Derrière le terme générique de concertation citoyenne se cache un large spectre de projets.

Caractériser les nombreuses situations de concertation et les enjeux qui en découlent apparaît comme une excellente occasion de mettre en valeur l'ingénierie de la concertation : la complexité des problèmes abordés, la diversité des objectifs... demande de structurer et d'encadrer les processus en développant des formats adaptés. Les techniques de facilitation, le choix des outils et des méthodes doivent pouvoir être sélectionnés en fonction des besoins, pour fluidifier le déroulement de la concertation et mettre en place une stratégie cohérente.

Il s'agit toutefois de noter qu'il n'existe aucune « planification type » applicable à l'ensemble des processus d'une même famille. Chaque projet doit être replacé et examiné dans son contexte. L'identification de ces familles et des enjeux principaux qui s'y rattachent permet seulement de guider le travail de planification du processus en mettant l'accent sur de potentielles contraintes et de mettre en œuvre les bons leviers pour les dépasser.

2- La participation citoyenne, quelles ressources clés pour accompagner le processus et répondre à ses enjeux ?

Une seconde étape de bibliographie et la mise en place de 4 nouvelles sessions de travail avec l'équipe, ont aidé à l'identification de plusieurs ressources clés en matière de participation citoyenne. La recherche bibliographique s'appuie principalement sur les conseils formalisés dans le Guide de la concertation rédigé par Lisode (Dionnet *et al.*, 2017), ainsi que sur les supports réalisés par l'équipe dans le cadre de la mise en place de ses projets citoyens. Ces supports comprennent :

- Documents de préparation et comptes-rendus des réunions de cadrage
- Agenda et comptes-rendus des ateliers citoyens
- Document de préparation des réunions et du rapport de restitution

9 processus de concertations citoyennes menés par Lisode (voir tableau 2 en annexe) ont été décortiqués et analysés afin d'isoler les étapes, outils et méthodes appliqués.

Ce travail, guidé par l'accumulation des connaissances et de l'expérience pratique de l'équipe a permis de comprendre les ressources concrètement mobilisées sur le terrain pour répondre aux enjeux de la concertation.

Pour faciliter la lecture, les résultats ont été divisés en 3 catégories : les étapes (figure 5), les méthodes (figure 6) et les outils (figure 7) à adopter pour optimiser et enrichir le déroulement d'un processus citoyen.

Les 3 tableaux sont disponibles ci-dessous :

A) Encadrer un processus participatif citoyen, zoom sur certaines étapes essentielles :

Étape	Description de l'étape	Enjeu(x) ciblé(s)
Réunion de cadrage en amont de la concertation	Un temps de réunion est organisé pour identifier les enjeux du projet, clarifier les attentes et les besoins des parties prenantes et préparer le travail avec les citoyens.	<p>Enjeux stratégiques : La réunion de cadrage permet de s'assurer de la disposition des décideurs à impliquer les citoyens dans un processus adapté (les moyens sont-ils en cohérence avec les enjeux fixés, la production citoyenne aura-t-elle un impact sur la décision finale ... ?)</p> <p>Enjeux techniques : La réunion de cadrage aide à fixer les différentes contraintes qui pèsent sur le projet. Elle permet de cibler le travail de concertation et les y marges de discussion possibles afin de faciliter les futurs échanges avec les citoyens.</p>
Réunion publique d'information qui débute la concertation	Un temps de réunion est organisé pour communiquer autour du projet, présenter la démarche, lever les doutes exprimés par les citoyens et leur apporter les informations nécessaires.	<p>Enjeux stratégiques : La réunion publique d'information est une étape clé dans le travail de mobilisation des participants. La présentation du projet et du déroulement de la démarche participative permet d'intéresser les citoyens et de motiver leur participation.</p> <p>Enjeux techniques : La réunion publique permet d'ouvrir un temps d'échange collectif qui aide à définir les ressources et supports dont les participants auront besoin pour participer au projet. Elle aide aussi à cerner les points les plus « à enjeu » aux yeux des citoyens.</p>
Réunion de restitution qui clôture la concertation	Un temps de réunion est organisé pour revenir sur la démarche et faire la synthèse du travail collaboratif réalisé. C'est aussi l'occasion pour les décideurs de présenter les perspectives associées au développement du projet.	<p>Enjeux stratégiques : La réunion de restitution permet de clôturer le travail de mobilisation des participants. Les citoyens sont informés de la suite du projet et de la manière dont leurs propositions seront prises en compte dans la décision finale. Cette étape permet de reconnaître la valeur du travail réalisé par le groupe et de soutenir l'engagement du collectif.</p>

Figure 5 : Proposition d'étapes qui répondent aux enjeux des processus citoyens (Grivolos, 2023)

B) Encadrer un processus participatif citoyen, zoom sur certaines méthodes essentielles :

Méthode	Description de la méthode	Enjeu(x) ciblé(s)
Création d'un panel citoyen	Un groupe d'une vingtaine de citoyens est composé. Ils seront sollicités tout au long de la démarche pour travailler autour de la thématique choisie, lors des temps d'atelier prévus.	<p>Enjeux cognitifs : Le travail en groupe réduit facilite l'apport d'information et/ou le transfert de connaissances depuis les partenaires techniques vers les citoyens</p> <p>Enjeux délibératifs : Le travail de sélection des participants garantit la mixité des points de vue et la diversité des intérêts en jeu. Il garantit également que tous les participants aient assez de temps pour s'exprimer.</p> <p>Enjeu psychologique : La taille de groupe garantit une qualité d'animation avec un meilleur accompagnement et un meilleur confort de discussion pour les participants. Les sujets qui peuvent être sensibles sont ainsi abordés de façon plus sereine et maîtrisée.</p>
Travail en sous-groupe	Lors des temps d'atelier, certaines phases de travail/réflexion demandent de répartir les citoyens dans des sous-groupes de 5 à 6 participants maximum.	<p>Enjeux cognitifs : Le travail en sous-groupe facilite l'apport d'information et/ou le transfert de connaissances depuis les partenaires techniques vers les citoyens</p> <p>Enjeux délibératifs : Le travail en sous-groupe aide à générer une dynamique de groupe positive. Les participants travaillent dans un esprit d'ouverture au dialogue et intègrent plus facilement les intérêts/points de vue des autres membres du groupe. Le travail en sous-groupe favorise la libre parole et la bonne communication, et facilite le travail de recherche de solutions consensuelles.</p>

Figure 6 : Proposition de méthodes qui répondent aux enjeux des processus citoyens (Grivolat, 2023)

C) Encadrer un processus participatif citoyen, zoom sur certains outils essentiels :

Outil	Description de l'outil	Enjeu(x) ciblé(s)
Brise-glace	Les citoyens sont amenés à se présenter en début d'atelier, en participant à de petits exercices courts et amusants.	<p>Enjeux délibératifs : Le brise-glace aide à préparer le travail de collaboration entre les citoyens. Le brise-glace favorise la libre parole et la bonne communication, et facilite le travail de recherche de solutions consensuelles.</p> <p>Enjeux psychologiques : Le brise-glace impulse une énergie positive au sein du groupe. Il permet de mettre à l'aise les participants et de les rassurer quant à leur légitimité à participer au projet.</p>
Contrat de début d'atelier	Les citoyens sont amenés à discuter de leurs attentes, craintes etc... concernant le sujet et la méthodologie de l'atelier. Ces éléments sont ensuite confrontés à l'agenda prévu pour l'atelier (si c'est possible, les nouvelles attentes sont intégrées dans l'agenda, sinon, le facilitateur demande aux participants s'ils sont prêts à poursuivre l'atelier dans ces conditions).	<p>Enjeux stratégiques : Le contrat de début d'atelier permet de responsabiliser les participants. Le pouvoir de participer activement à la décision est transféré aux participants qui prennent connaissance et acceptent ensemble les modalités de l'atelier.</p>
Diagnostic participatif sur site	Les citoyens sont invités à se rendre directement sur site et à observer différentes caractéristiques d'un territoire. Souvent, on demande aux participants de repérer sur le chemin des points forts et des points faibles. Il est aussi possible de thématiser la balade.	<p>Enjeux techniques : Le diagnostic participatif permet de renforcer le lien entre les partenaires techniques et les citoyens. Les partenaires techniques adoptent une vision plus systémique et plus large des connaissances à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet. Ils peuvent répondre aux questions des participants sur le terrain.</p> <p>Enjeux psychologiques : Le diagnostic participatif valorise les connaissances et l'expertise d'usage du groupe. Cet outil aide les citoyens à se sentir légitime de participer au projet.</p> <p>Enjeux délibératifs : Le diagnostic participatif facilite la construction d'accords collectifs, les participants développent une base de connaissance commune des problématiques territorialisées.</p>

Échelle de consensus	Les citoyens sont invités à se positionner de façon anonyme sur une échelle avec différents niveaux de consensus (de l'approbation au veto ferme) par rapport à différentes propositions. A la fin du vote, le facilitateur demande aux participants qui se sont positionnés le plus à droite de l'échelle (proche ou sur le veto) quels éléments pourraient les amener à se repositionner vers un accord de principe.	Enjeux délibératifs : L'échelle de consensus permet de désamorcer les tensions au sein du groupe lorsque certaines propositions ne font pas consensus. Elle facilite la mise en discussion des leviers qui expliquent le positionnement du participant et la recherche de solutions qui lui permettraient de se repositionner. L'échelle de consensus fixe généralement les objectifs d'un projet et/ou les grands principes qui le guident. C'est une étape indispensable avant la discussion de propositions concrètes
Cartographie participative	Les citoyens sont invités à travailler ensemble à l'élaboration d'une carte. Le produit final du travail sera le reflet de l'expérience collective du groupe qui a produit la carte.	Enjeux psychologiques : La cartographie participative favorise l'expression de la créativité et encourage la participation de l'ensemble du groupe. De plus, il s'agit d'un outil familier et facilement appropriable par les citoyens, qui se repèrent par rapport à l'environnement qu'ils connaissent. Enjeux délibératifs : La cartographie participative facilite la construction d'accords collectifs. Elle permet aux participants de construire une représentation partagée de la situation problématique.

Figure 7 : Proposition d'outils qui répondent aux enjeux des processus citoyens (Grivolos, 2023)

Ces ressources, peuvent être mobilisées pour répondre aux différents enjeux posés par le contexte du projet. Il est important de noter qu'un « outil participatif ne fonctionnera que si le contexte s'y prête » (Dionnet *et al.*, 2017). Aussi, aucune méthodologie ne peut être prédéfinie et appliquée à l'ensemble des projets associés à une même famille de concertation citoyenne. Chaque processus doit être pensé en fonction du contexte local et des exigences du projet. Selon les objectifs fixés, on ne peut cependant pas utiliser les mêmes ressources, et le recours à ces techniques favorise la réalisation d'un travail citoyen qualitatif, constructif, effectué dans des conditions agréables.

Dans un contexte où la participation se développe, la France traverse une période marquée par des tensions de plus en plus palpables autour de la gestion de l'eau. En partant des ressources-clés de la participation identifiées ici, il apparaissait donc intéressant de se poser la question des conditions spécifiques à réunir pour enrichir et améliorer l'accompagnement des citoyens dans l'exploration de ces problématiques.

La suite du travail détaille une démarche participative menée par l'équipe de Lisode tout au long de mon stage. Ce processus est l'occasion d'appuyer la réflexion, grâce à une analyse critique de la situation et des stratégies déployées.

3- Quelle marche à suivre pour intégrer les citoyens dans un projet de gestion de l'eau ?

A) Présentation du cas d'étude de Pézenas :

Pézenas est une commune française appartenant à la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), située dans le sud du département de l'Hérault (Région Occitanie). D'après les données du dernier recensement officiel effectué en 2019, la commune compte près de 8000 habitants (Insee, 2023).

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) et la commune de Pézenas doivent intervenir sur le lit du cours d'eau de la Peyne pour réduire la vulnérabilité de la population face au risque inondation et répondre aux objectifs fixés par la DCE. La mise en place d'un tel projet (endiguement et renaturation des berges et de la rivière) est l'occasion de repenser les aménagements sur le tronçon de la Peyne qui traverse la commune. C'est dans le cadre de ce programme que la CAHM a répondu à l'appel à projet Eau et Participation citoyenne lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC). Sur son site internet, l'agence RMC rappelle que « la participation citoyenne peut être un puissant moteur pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets ambitieux pour l'eau et les milieux aquatiques » et souhaite, par cet appel à projet, « inciter les collectivités à tester des actions citoyennes et à animer des débats avec le grand public sur les enjeux de l'eau pour leur territoire » (Agence de l'eau RMC, [s d]). C'est pourquoi à Pézenas, les élus ont souhaité encourager les habitants à se saisir des enjeux de l'eau, et à se réapproprier collectivement cet espace en élaborant des propositions d'aménagement du cours d'eau qui répondent à leurs besoins.

La Peyne est une rivière de 32,9km. Elle prend sa source près de Pézenès-les-Mines, et traverse Pézenas où elle se jette dans l'Hérault (Nepipdova, 2019). Elle a historiquement fait l'objet de nombreux aménagements : tout un système de digues de protection contre les inondations a été développé pour réduire l'intensité des crues qui surviennent notamment au début du 20ème siècle. En 1953, pour des raisons de salubrité, le lit de la Peyne est bétonné (les photographies ci-dessous témoignent de cette évolution).



Figure 8 : Bords de Peyne, XIXème siècle (Nepipdova, 2019)



Figure 9 : Bords de Peyne aujourd'hui (Espuche, 2022)

La Directive cadre européenne (DCE), adoptée le 23 octobre 2000, définit un cadre pour protéger et améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans l'ensemble de l'Union Européenne. Ce texte définit la notion de *bon état* des masses d'eau, et définit un ensemble de grands principes qui doivent conditionner les orientations des nouvelles politiques en matière de gestion de l'eau.

L'équilibre d'un cours d'eau dépend de nombreux paramètres (son débit, la forme du lit et des berges, la libre circulation des poissons et sédiments...). Or, de nombreuses pressions, notamment anthropiques, altèrent son bon fonctionnement. La Fédération nationale des travaux publics note à ce propos que « plus de 100 000 obstacles à l'écoulement sont répertoriés sur les cours d'eau (il peut s'agir de seuils, canaux, barrages, digues, etc.). » (FNTP, 2023). Il est actuellement reconnu que « redonner un fonctionnement naturel aux cours d'eau altérés par certains aménagements et activités humaines est un des moyens efficace et reconnus pour atteindre le bon état écologique des rivières et pour réduire les dommages liés aux crues » (Gest'eau, 2018). C'est dans ce cadre que s'inscrit le travail de concertation citoyenne à Pézenas.

Pour mener à bien ce projet, la communauté d'agglomération et la ville se sont entourées de nombreux partenaires techniques, présentés sur le schéma ci-dessous.

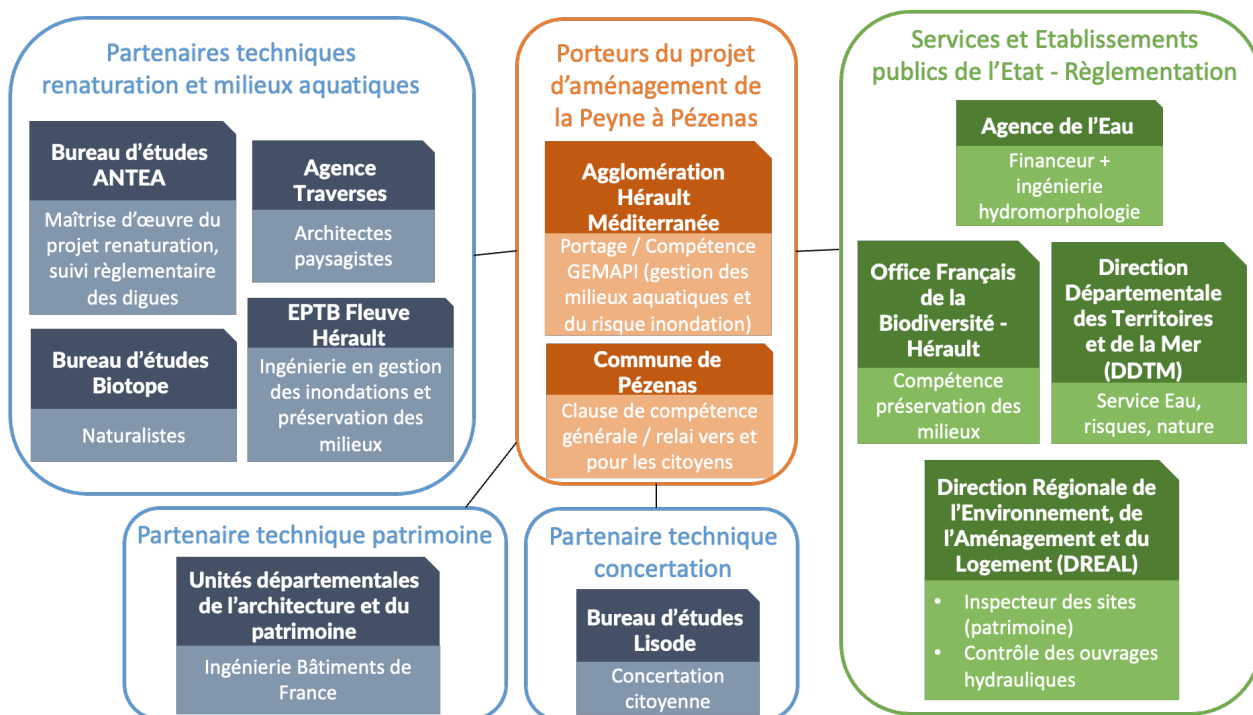


Figure 10 : Tableau récapitulatif de la gouvernance du projet à Pézenas (Lisode, 2023)

En repartant des enjeux principaux identifiés pour le type « concertation locale sur un projet de territoire », le tableau suivant donne un aperçu de la situation à Pézenas selon 2 catégories, **caractéristiques du territoire** et **caractéristiques du projet** :

Enjeux forts identifiés pour les concertations type projet de territoire	Aperçu de la situation à Pézenas
Importance des contraintes (techniques, réglementaires, financières du projet)	<p>Caractéristiques du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu technique : 1 Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui définit la stratégie et les grandes orientations en matière de gestion de l'eau du bassin. - Enjeu sécuritaire : 1 Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) : Les règles instaurées par les PPRI en matière d'urbanisme sont définies par un zonage prenant en compte le niveau d'aléa et les enjeux présents. Le projet de restauration de la Peyne se trouve essentiellement en zone rouge c'est-à-dire en aléa fort ou très fort. - Enjeu patrimonial : la Peyne traverse le secteur sauvegardé du centre de Pézenas. A ce titre, les travaux de renaturation de la Peyne seront soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF). - Enjeu environnemental : 1 Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), 3 plans nationaux d'actions (PNA) et 1 site d'importance communautaire Natura 2000 se trouvent à proximité/interceptent le site d'étude. <p>Caractéristique du projet :</p> <p>Enjeu financier : le projet est en partie financé par l'agence de l'eau RMC, mais la commune de Pézenas sera sollicitée sur certains volets qui relèvent de sa compétence (l'enveloppe budgétaire de la commune est limitée).</p>
Légitimité de l'expertise technique aux yeux des participants	<p>Caractéristique du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ville de Pézenas a historiquement subi les ravages de violentes inondations (crues de la Peyne), et l'insalubrité de l'eau devient un enjeu majeur au milieu du XXème siècle. Le recours à la technique (digues, bétonnage du cours d'eau...) a été présenté comme la solution à ces différents problèmes. - Une partie de la population habite le territoire depuis plusieurs générations (enracinement des catastrophes naturelles dans la mémoire collective). - La forte présence de groupes militants/ d'habitants très impliqués dans ces domaines et qui ont développé une expertise poussée sur ces questions (réalisation d'expositions amateurs/rédaction d'articles ...). <p>Caractéristiques du projet :</p> <p>Les experts mobilisés n'ont pas grandi à Pézenas/n'ont pas d'ancrage territorial fort. Cette situation peut entraîner une remise en question du discours des experts qui sont perçus comme « extérieurs » au territoire et à ses problématiques.</p>

Intensité des jeux de pouvoir/tensions entre participants	<p>Caractéristiques du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La concertation est réalisée dans le cadre d'un projet mené à l'échelle communale : cette situation demande de composer avec l'historique des relations entre participants. <p>Caractéristiques du territoire :</p> <p>De nombreux habitants ont plusieurs casquettes (membres du conseil de transition écologique...) et/ou ont été élus. Certains font passer des positionnements politiques au travers de leur réseau associatif (un des participants était élu de l'opposition lors du précédent mandat et est actuellement membre de à l'association de protection de la nature de Pézenas, d'autres participants sont d'anciens ingénieurs...). Ils peuvent utiliser leurs connaissances et/ou leur lecture</p>
Niveau de désaccord entre participants	<p>Caractéristiques du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les participants ont un intérêt direct avec l'opérationnalisation du projet : cette situation conduit à des réactions et positionnements forts dans la concertation (exemple : confrontation riverains/habitants d'autres quartiers → les riverains de la Peyne sont moins enclins à voir les bords du cours d'eau plus accessibles car ils craignent l'augmentation des nuisances). - Le projet comprend un volet renaturation qui risque de cristalliser les débats (complexité du concept de « Nature » : différentes représentations/conceptions de ce qu'est la Nature → certains participants voient la nature comme un lieu sanctuarisé quand d'autres voient la nature comme le support d'activités diverses). <p>Le projet comprend un volet hydraulique qui risque de cristalliser les débats (certains habitants « pro-bétons » face à d'autres habitants « pro-renaturation »).</p>
Sensibilité des participants vis-à-vis de la question traitée	<p>Caractéristiques du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre du projet va provoquer une réorganisation des dynamiques locales/micro-locales et des modifications du paysage (la Peyne est un cours d'eau de « cœur de ville ») <p>Caractéristiques du territoire :</p> <p>Une partie de la population habite le territoire depuis plusieurs générations et a vécu des crues. Cette situation engendre des craintes de la part des habitants (retrait du béton, accessibilité au lit du cours d'eau...)</p>

Figure 11 : Tableau récapitulatif des enjeux de la concertation citoyenne à Pézenas (Grivolos, 2023)

Intégrer l'équipe m'a donné l'occasion de contribuer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du projet.

Ci-dessous les différentes tâches réalisées dans le cadre de ma participation au processus citoyen de Pézenas :

- Organisation et mise en place des ateliers
- Animation des ateliers
- Traitement et valorisation des résultats des ateliers
- Préparation des points intermédiaires avec l'équipe projet

Cet appui direct à la composante opérationnelle des missions réalisées par Lisode s'est avéré très enrichissant : il m'a fourni une partie des éléments qui alimentent le travail de réflexion mené en parallèle, autour des enjeux de la concertation citoyenne.

B) Les défis de la participation citoyenne à Pézenas :

1) Mettre en œuvre une démarche la plus transparente possible :

A Pézenas, la concertation a été construite dans un souci de transparence et de nombreuses étapes permettent d'offrir au citoyen la garantie qu'il est impliqué dans un processus de qualité.

La première rencontre avec les porteurs du projet permet à l'équipe de Lisode de contrôler que la temporalité des études techniques laissera la place aux propositions citoyennes : la concertation s'est déroulée en parallèle des études techniques, mais en amont de toute étude de faisabilité. Une étude multicritère sur la stratégie de protection contre les inondations et une étude de renaturation de la Peyne ont effectivement été commandées par les porteurs du projet, mais aucune décision précise n'est fléchée à ce stade. Les études sont seulement l'occasion de faire un état des lieux de la situation et de clarifier les possibilités d'actions (le « champs des possibles » en termes de réalisations). Clarifier ce point avant le début de la concertation est une étape indispensable qui permet d'assurer que le travail des participants aura un impact sur le processus décisionnel.

Les réunions de cadrage qui précèdent le premier atelier citoyen sont aussi nécessaires afin de fixer le périmètre de la concertation et les sujets ouverts à la discussion. En plus de l'équipe de Lisode, elles regroupaient :

- Le Maire de la commune, son 1er adjoint au Maire, ainsi que sa cheffe de cabinet
- Une élue à la transition écologique
- Une chargée de mission participation
- Le Directeur Général des Services
- Le Chef du service Ingénierie Aquatique et Risques Naturels à la CAHM

La carte ci-dessous (figure 12) présente le périmètre géographique fixé pour la concertation : le lit de la Peyne entre le pont de Caux (1) et l'autoroute (2). Les parcelles communales sont représentées en violet.

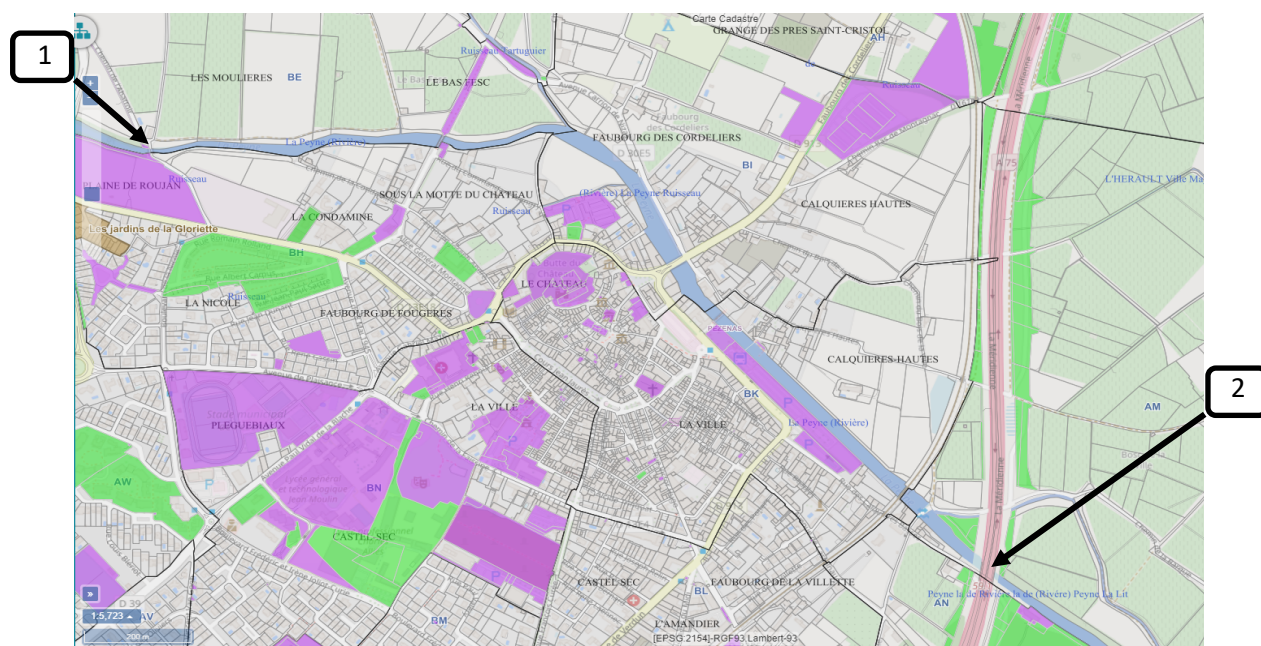


Figure 12 : Périmètre géographique du projet de Pézenas (Lisode, 2023)

Ce choix a été guidé par deux éléments :

- L'intérêt des citoyens : les participants sont plus motivés lorsqu'il s'agit de discuter de sujets qui les concernent directement (ici l'aménagement du centre-ville).
- L'organisation logistique : le temps dédié au processus de concertation est limité, les ateliers sont de courte durée, et il faut inclure dans le processus la possibilité de se rendre sur place avec les participants pour une visite terrain. La priorité a été donnée au périmètre du centre-ville car les enjeux d'aménagement et de mobilités y sont les plus prégnants.

Les sujets sur lesquels porteront les discussions sont ensuite arrêtés :

- Renaturation et aménagement du lit de la Peyne
- Accessibilité et cheminements
- Patrimoine et architecture

Ce choix a été guidé par les besoins de la CAHM : les commanditaires souhaitent partager et améliorer leur projet en sollicitant les citoyens sur les grands enjeux relatifs à la renaturation d'un cours d'eau en ville.

Cette étape est une nouvelle occasion pour les consultants de Lisode de s'assurer qu'à l'intérieur du cadre validé avec les porteurs de projet, les citoyens auront la possibilité de soumettre leurs propositions.

La partie « gestion du risque inondation » a donc été retirée du cadre de la concertation car les contraintes techniques sont trop importantes. La réunion publique d'information tient une place cruciale dans la construction du processus participatif puisqu'elle permet de communiquer sur ces choix et d'aider les citoyens à s'approprier le projet. Partant du principe que « lorsque des personnes sont ainsi associées au projet, elles comprennent comment et pourquoi certaines solutions sont retenues » (Hauptmann et Wates, 2010), l'équipe de Lisode souligne dès la première réunion de cadrage que : « c'est très important de montrer le cheminement que vous (l'équipe projet) avez suivi et les arguments techniques. Les citoyens comprennent qu'il y a des contraintes techniques ». Une élue observe alors : « il va falloir être pédagogique sur les digues, et sans qu'il y ait de concertation expliquer pourquoi c'est ce scénario-là qui est choisi ». La réunion publique d'information poursuit donc le double objectif de présenter le projet (origine, objectifs, méthode...) et les différentes contraintes qui justifient le cadre de discussion retenu (ce sur quoi les participants pourront faire des propositions).

Le tableau suivant (figure 13) présente l'agenda de la réunion publique :

Horaire	Etape
18h00	Accueil des participants
18h15	Mot d'accueil
18h30	Présentation de la Concertation
18h50	Présentation des Études Techniques
19h10	Temps d'échange/questions/remarques/points importants
20h00	Mot de clôture – Inscriptions au groupe de citoyens volontaires

Figure 13 : Agenda de la réunion publique de lancement du projet de Pézenas (Lisode, 2023)

Dans un souci de transparence, la réunion publique d'information est aussi l'occasion de clarifier la façon dont leurs contributions seront prises en compte (à l'issue du dernier atelier, les citoyens proposeront une carte de Pézenas qui détaillera l'ensemble de leurs propositions ; la décision finale est partagée par la CAHM et la commune de Pézenas, qui s'engagent à étudier chacune des propositions et apporter un retour argumenté aux citoyens).

Enfin, la réunion publique d'information permet d'organiser un premier temps de rencontre entre les citoyens et l'équipe projet. Lors de la réunion qui s'est déroulée le 07/02/2023, en présence d'une soixantaine de citoyens, l'équipe projet était représentée par :

- Le maire de Pézenas ainsi que sa cheffe de cabinet
- La vice-présidente de la CAHM, en charge de la transition écologique et de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Le chef du service Ingénierie Aquatique et Risques Naturels à la CAHM
- Une chargée de mission inondation et dynamique fluviale à l'EPTB Fleuve Hérault
- Différents représentants du bureau d'études ANTEAU (en charge des études hydrauliques) et du bureau d'études Lisode (en charge de la concertation).



Figure 14 : Affiche de communication autour du projet de Pézenas (Lisode, 2023)

Il est important de prévoir ce temps pour que l'ensemble des citoyens qui le souhaitent puissent exprimer leurs craintes et leurs interrogations (avant que les ateliers débutent, puisqu'ils sont réservés à un nombre limité de participants). L'équipe projet peut répondre aux questions, mais aussi communiquer sur les incertitudes existantes. C'est le point de départ du travail de co-construction de la réflexion : grâce au partage et à la transparence de l'information, les citoyens deviennent de véritables partenaires de l'équipe technique et contribuent à la résolution de la problématique en tant que partenaires à part entière du projet.

Le rôle de la communication ne doit pas être négligé après la fin de la réunion publique. Tout au long de la démarche, il est important de conserver cette exigence de transparence : sur le site de la ville de Pézenas et sur le site de l'Agence de l'eau, des articles illustrés précisent le contenu de chaque atelier de concertation.

2) Permettre un échange approfondi entre habitants et experts dans un cadre apaisé et neutre

Pour la poursuite du processus, le souhait d'une concertation qualitative a orienté le choix vers un travail en atelier avec panel citoyen. En réduisant la démarche à une concertation « ouverte » telle qu'elle est habituellement pratiquée en France (via les réunions publiques), on court le risque de réunir un groupe aux profils peu diversifiés, principalement composé d'opposants au projet.

Limiter la participation à un groupe d'une vingtaine de citoyens présente plusieurs avantages :

- Préserver la représentation équilibrée d'une diversité de points de vue.
- Garantir la qualité de l'animation.
- Garantir un cadre de travail agréable et constructif pour les participants.

- Garantir le traitement de l'ensemble des propositions (avec suivi et croisement des idées émises).

Cette méthode assure la qualité délibérative des ateliers : l'ensemble des participants peut s'entretenir avec l'équipe projet, s'exprimer et écouter les idées des autres participants, tout en évaluant le niveau de consensus de chaque idée, en recherchant le commun et les propositions qui relèvent le plus de l'intérêt général. Pour Pézenas, 25 habitants ont été recrutés par sélection parmi une liste de volontaires (la proportion des citoyens effectivement présents varie selon les ateliers). Les critères choisis pour assurer la représentation d'intérêts divers ont été validés par la commune et la CAHM. Les catégories retenues sont :

- L'âge : on recherche l'égalité de participation pour chaque tranche d'âge (18-24, 25-34, 35-44, 45-64, 65 ans et +)
- Le genre : on recherche la parité homme-femme.
- Le lieu de vie : on recherche à la fois des riverains directs du cours d'eau et des habitants vivant dans d'autres quartiers de Pézenas.
- Le niveau de connaissance concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques : on recherche à la fois des habitants sans aucune connaissance sur le sujet, des habitants intéressés par le sujet, et des habitants ayant déjà travaillé sur le sujet.
- L'implication dans une association ou un collectif : on recherche à la fois des habitants ayant déjà participé à des activités associatives (portant sur l'environnement, le cadre de vie, les politiques locales, l'eau et les milieux aquatiques...) et des habitants qui ne sont engagés dans aucune de ces activités. Ce critère permet de ne pas former un groupe composé exclusivement de militants (qui viennent défendre des intérêts particuliers).

L'âge a été choisi comme 1er critère limitant : les volontaires de 18-24 ans, de 25- 34 et de 35-44 ans ont tous été sélectionnés car ils étaient les moins nombreux. Le reste des participants a été choisi de façon à équilibrer au maximum les autres catégories.

Les modalités de travail ont également été pensées pour construire du lien social et maintenir une dynamique de groupe positive. Les rencontres sont organisées en présentiel, et les participants s'engagent dès le début à participer à l'ensemble de la démarche, afin de conserver un même groupe durant tout le temps des ateliers. Pendant les ateliers, la division en sous-groupes (de 5 à 6 citoyens) est aussi le moyen de faciliter la communication tout en forçant l'hétérogénéité et la confrontation des points de vue lors des débats.

Le choix des méthodes et des outils d'animation contribue aussi à aborder les phases de travail dans un état d'esprit positif et à faciliter le dialogue et l'échange d'idées.

Zoom 1 : Le brise-glace de l'atelier 1 du 11/03/2023 pour répondre aux enjeux délibératifs et psychologiques :

L'atelier s'est déroulé sous la supervision de Lorraine et Emmanuelle, consultantes et formatrices en ingénierie de la concertation chez Lisode.

Pour démarrer le brise-glace, Lorraine invite les participants à se placer en cercle. Elle leur demande ensuite d'avancer dans le cercle pour répondre aux questions :

- Qui est riverain direct ?
- Qui vient d'un autre quartier ?
- Qui vient d'une autre commune ?
- Qui a déjà participé à une concertation ?
- Qui connaît le sujet de la gestion des cours d'eau ?
- Qui fait partie d'une association ? Laquelle ?

Qui a déjà été élu(e) ?

A la fin de l'exercice, Lorraine rappelle que les des participants sont ici pour s'exprimer en tant qu'habitant (le but est de chercher l'intérêt général pour l'aménagement de la Peyne). Certaines personnes représentent des associations, mais l'animatrice souligne qu'ils doivent chercher à s'exprimer en tant que simples citoyens. Démarrer l'atelier avec un brise-glace permet donc de découvrir le groupe tout en faisant passer des consignes. Ces moments sont surtout l'occasion d'entamer un processus de reconnaissance mutuelle dans une atmosphère bienveillante. Le côté ludique et le dynamisme des exercices contribuent à créer un environnement de travail positif et une ambiance d'équipe.

Zoom 2 : L'échelle de consensus de l'atelier 2 du 15/04/2023 pour répondre aux enjeux délibératifs

L'atelier 2 s'est déroulé sous la supervision de Lorraine et Emmanuelle, et avait pour objectif de :

- Valider de grands principes d'aménagements de la Peyne
- Construire collectivement des propositions d'aménagement

Lorraine présente aux participants une première version de principes d'aménagements formulés par l'équipe de Lisode d'après le travail du panel citoyen en atelier 1. Un temps de discussion a ensuite été proposé pour permettre au groupe de compléter et affiner ces principes.

Les propositions présentées en début d'atelier sont les suivantes :

1. Préserver et valoriser le patrimoine naturel du site et sa biodiversité.
2. Préserver et valoriser le patrimoine historique et architectural de Pézenas.
3. Développer des aires de loisirs qui rassemblent les différents usagers de la Peyne.
4. Garantir et sécuriser l'accès à la Peyne, la circulation le long des berges et la connexion entre les deux rives.

Les principes 1, 3 et 4 ont été corrigés collectivement.

Concernant le principe 1, les citoyens ont jugé préférable de ne pas seulement « préserver et valoriser » la biodiversité du site, mais de la « rétablir ». Il ne s'agit pas, selon les participants, de préserver la biodiversité dans son état actuel, mais bien de mener des actions concrètes pour restaurer la biodiversité dégradée.

Le principe 3 a soulevé de nombreux débats. Les participants craignaient que le mot « développer » implique la création de nouvelles aires de loisirs, alors qu'ils souhaitent que le projet s'appuie sur le potentiel du site. Il leur semblait préférable de « permettre » les usages récréatifs, plutôt que de chercher à les développer.

Pour le principe 4, qui portait sur l'accès et le cheminement autour de la Peyne, plusieurs problématiques ont été soulevées. Les participants ont noté que l'accès et les cheminements étaient aujourd'hui très insuffisants, voire inexistantes. Plus que de « garantir » des passages vers la rivière, ils souhaitent améliorer son accessibilité. Plusieurs citoyens ont cependant insisté sur le besoin de réserver des zones pour la tranquillité de la biodiversité. Les participants se sont donc accordés sur l'importance de « clarifier » l'accès à la Peyne, en délimitant clairement les zones qui pourront être fréquentées et celles qui devront rester dédiées à la faune et à la flore. Enfin, les citoyens ont mentionné l'importance de créer ces nouveaux accès en minimisant les nuisances aux propriétaires et riverains de la Peyne.

L'ensemble de ces discussions a permis d'aboutir à de nouveaux principes d'aménagement :

1. Rétablir et préserver la biodiversité, valoriser le patrimoine naturel du site.
2. Préserver et valoriser le patrimoine historique et architectural de Pézenas.
3. Permettre des usages récréatifs.
4. Améliorer et clarifier l'accès à la Peyne, les cheminements et la connexion entre les deux rives, en maîtrisant les nuisances aux propriétaires/riverains.

Ces principes ont ensuite été soumis au vote des participants. Les citoyens se sont positionnés sur une échelle de consensus. Les résultats sont retranscrits ci-dessous (figure 15) :

Principes	Je suis d'accord	Je suis neutre/je n'ai pas d'avis	J'ai besoin de plus d'informations pour me prononcer	Je suis contre ce principe
Préserver et valoriser le patrimoine naturel du site et rétablir la biodiversité	7	3	1	
Préserver et valoriser le patrimoine historique et architectural de Pézenas	9	1		
Permettre des usages récréatifs	5	1	4	
Améliorer et clarifier l'accès à la Peyne, les cheminements et la connexion entre les deux rives, en maîtrisant les nuisances aux propriétaires/riverains	9		1	

Figure 15 : Résultats de l'échelle de consensus de l'Atelier 2 à Pézenas (Lisode, 2023)



Figure 16 : Photographie de deux participants procédant au vote lors de l'Atelier 2 à Pézenas (Grivolos, 2023)

L'échelle de consensus est un outil particulièrement intéressant à mobiliser pour faire voter les participants. Là où un simple vote rend compte de l'avis de la majorité, l'échelle de consensus a l'avantage de révéler les propositions controversées (une proposition peut être acceptée par la majorité mais très contestée par une petite partie du groupe). Le facilitateur questionne les différents participants qui se sont positionnés à droite de l'échelle (proche ou sur le véto) sur les éléments qui pourraient les amener à se repositionner vers un accord de principe. La mobilisation de cet outil est particulièrement intéressante pour travailler les fondations du projet : elle évite la frustration, et ouvre le dialogue sur la recherche de solutions inclusives.

Zoom 3 : Le travail en sous-groupe de l'atelier 2 du 15/04/2023 pour répondre aux enjeux cognitifs et délibératifs

Au cours de la deuxième partie de l'atelier, les citoyens se sont divisés en 3 sous-groupes thématiques pour travailler autour des propositions concrètes d'aménagement. Les trois thématiques retenues sont : Patrimoine architectural et biodiversité / Cheminements et accès / Loisirs et lieux de convivialité.

Chaque groupe a reçu plusieurs « fiches-option » à compléter (trame ci-contre) pour suggérer des propositions de futurs aménagements conformes aux principes validés en début d'atelier. Les membres de l'équipe projet ont circulé entre les 3 groupes pour répondre aux questions des participants. Chaque sous-groupe a d'abord approfondi une 1ère thématique pendant 30 minutes, puis les 3 sous-groupes ont tourné pour que l'ensemble des participants puissent découvrir, compléter et/ou modifier le travail réalisé par les autres groupes.

Diviser les citoyens en sous-groupe favorise les interactions : les participants peuvent plus facilement discuter entre eux, échanger avec l'équipe projet, et réfléchir à la recherche de solutions consensuelles. A Pézenas par exemple, les citoyens ont mentionné l'importance de créer ces nouveaux accès en minimisant les nuisances aux propriétaires et riverains de la Peyne. Le groupe a donc travaillé ensemble à des propositions qui assurent la coexistence des différents usages. Les participants qui proposaient création de plusieurs points de vue sur la Peyne ont aussi pu comprendre en discutant avec l'équipe projet l'importance de sélectionner certaines zones et préserver la végétation pour le maintien des berges sur le reste du cours d'eau.

Proposition :				
Permanente <input type="checkbox"/>		Temporaire <input type="checkbox"/>		
DESCRIPTION :				
Bénéficiaires :				
Investissement :	0	< 10k€	entre 10 et 50k€	> 50k€
Fréquence d'entretien :		Mensuelle <input type="checkbox"/>		
Hebdomadaire <input type="checkbox"/>		Annuelle <input type="checkbox"/>		
Gestionnaires :				

Figure 17 : Trame des fiches options (Lisode, 2023)

Il ne faut pas non plus négliger l'importance des temps organisés à chaque début et/ou fin d'atelier (sous forme d'accueil café, pot convivial...). Ils contribuent à établir un climat de confiance et de coopération, encouragent les échanges chaleureux, et renforcent les relations du groupe.

Enfin, permettre l'échange d'idées et d'expériences dans un cadre favorable au dialogue requiert tout un ensemble de compétences de la part du facilitateur, qui veille à stimuler et maintenir le groupe dans un état vivant et dynamique. Le facilitateur organise la discussion et répartit la parole pour garantir la participation de l'ensemble du groupe et permettre à ceux qui s'expriment le moins de contribuer. Il assure aussi la fluidité de la communication, notamment par l'entremise d'une écoute active. L'animation du groupe appelle une posture de neutralité vis-à-vis de la problématique traitée et de la position des participants : en garantissant la légitimité de l'ensemble des discours, le facilitateur gagne la confiance du groupe. Il ne doit pas chercher à opposer les points de vue, mais à mettre en valeur leurs complémentarités. C'est cette neutralité qui permet au groupe d'identifier des solutions intégrées et consensuelles.

3) Permettre aux habitants d'assimiler des informations et de progresser par étapes dans la réflexion

Ouvrir les processus de décision à de nouveaux acteurs, et accompagner ces acteurs dans l'exploration de situations complexes, demande de progresser par étape. C'est cette progression qui favorise la négociation d'accords collectifs. La planification stratégique du processus commence dès la phase de mobilisation des participants. A Pézenas, la phase de mobilisation des citoyens s'est accompagnée d'une enquête de perception dont les résultats ont été présentés en réunion publique.

Plusieurs questions ont été posées aux habitants via un formulaire accessible en suivant un lien/QR code indiqué sur les affiches de mobilisation. Les affiches ont été diffusées par le biais de différents canaux :

- Distribution de flyers aux habitants (jour de marché)
- Distribution de flyers dans les boîtes aux lettres en rive de Peyne
- Distribution de flyers en mairie
- Diffusion via les associations locales
- Création d'un encart dédié sur site web de la ville

La figure 18 présente une synthèse des résultats relatifs à la question : « y a-t-il un intérêt à réaménager la Peyne ? » :

Si oui, pourquoi ?

- Pour le **bien-être** des habitants
- Pour l'utilité écologique, **favoriser la biodiversité**
- Pour **la beauté de la ville, le patrimoine**
- Pour en faire un espace vert, fleuri et rafraichissant
- Pour **améliorer la qualité de l'eau** et réduire les pollutions
- Pour mieux l'intégrer au paysage
- Pour s'approprier et **partager le lieu (promenades, vélo...)**
- Pour **reconnecter le cœur de ville et les quartiers**
- Pour réhabiliter les tronçons et murets détériorés
- Pour **éviter les inondations**, réduire la vitesse des crues
- Pour créer un espace de **parking**
- Pour éviter l'eau stagnante et **les moustiques**

Si non, pourquoi ?

- **Le béton protège des crues** et facilite le nettoyage
- En cas de fortes pluies tout sera détruit
- Le **site est bien en l'état**

Figure 18 : Extrait des résultats de l'enquête de perception menée à Pézenas (Lisode, 2023)

Si le « oui » est majoritaire (sur 40 réponses, 33 oui pour 7 non), cette étude révèle des points de vue très hétérogènes, voire opposés. On remarque par exemple que l'argument « inondation » est mobilisé dans le oui (un répondant note qu'il est intéressant de réaménager le cours d'eau « pour éviter les inondations, réduire la vitesse des crues ») comme dans le non (un autre répondant note que cela n'est pas judicieux car « le béton protège des crues »).

La figure 19 présente une synthèse des résultats relatifs à la question « quels sont les aménagements qui vous aimerez voir et à les aménagements à éviter dans la Peyne ? » :

Les aménagements que vous aimeriez voir ?	Les aménagements à éviter ?
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux explicatifs sur le cours d'eau et la biodiversité - Un chemin de randonnée, parti « empierrée » - Des bancs et des poubelles - Des aménagements qui ne craignent pas les crues - Espaces verts et écologiques - Aménagement de loisirs - Nettoyage des berges - Passerelles, un pont solide, pont piéton... - Cheminements sécurisés pour les habitants - Installations qui permettent aux artistes de s'exprimer - Guinguette démontable - Un pré pour pique-niquer - Tremper les pieds, se baigner - Supprimer le ciment - Déplacements doux sur des bandes cimentées ? - Petites cascades et enrochements - Plan d'eau pour la pêche et pourquoi pas le canoé - Recréer et rehausser une rivière (barrage hydroélectrique ?) - Parcours de pêche, parcours sportif - Renforcer les digues existantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas ajouter de béton - Accès aux voitures et aux motos - Parking - Parc de jeux - Pas trop de végétation (laisser circuler l'eau) - Pas d'aménagement sensible aux crues - Ne pas favoriser les moustiques - Garder un accès au lit de la Peyne - Lieu de pique nique, barbecue - Digue, enrochement, canal... - Jardin aquatique - Enterrer le cours d'eau - Structures trop modernes - Pas d'aménagement qui aggrave les inondations - Aménagements seulement pour les riverains

Figure 19 : Extrait des résultats de l'enquête de perception menée à Pézenas (Lisode, 2023)

Ici encore, on relève de nombreux cas de désaccords : plusieurs aménagements sont à la fois mentionnés comme des aménagements souhaitables et comme des aménagements non souhaitables (c'est le cas des aires de loisirs/parcs de jeux, mais aussi des lieux de pique-nique par exemple, qui sont cités des 2 côtés).

Ces différents résultats permettent aux porteurs de projet de justifier l'ouverture d'un espace de discussion qui encourage les citoyens à réfléchir collectivement à la construction d'un projet consensuel, adapté au territoire, et à leurs besoins. Il est important de penser une démarche qui favorise le passage d'une représentation d'intérêts individuels à la construction d'accords collectifs. La démarche de concertation est donc découpée en plusieurs étapes présentées sur le schéma ci-dessous :

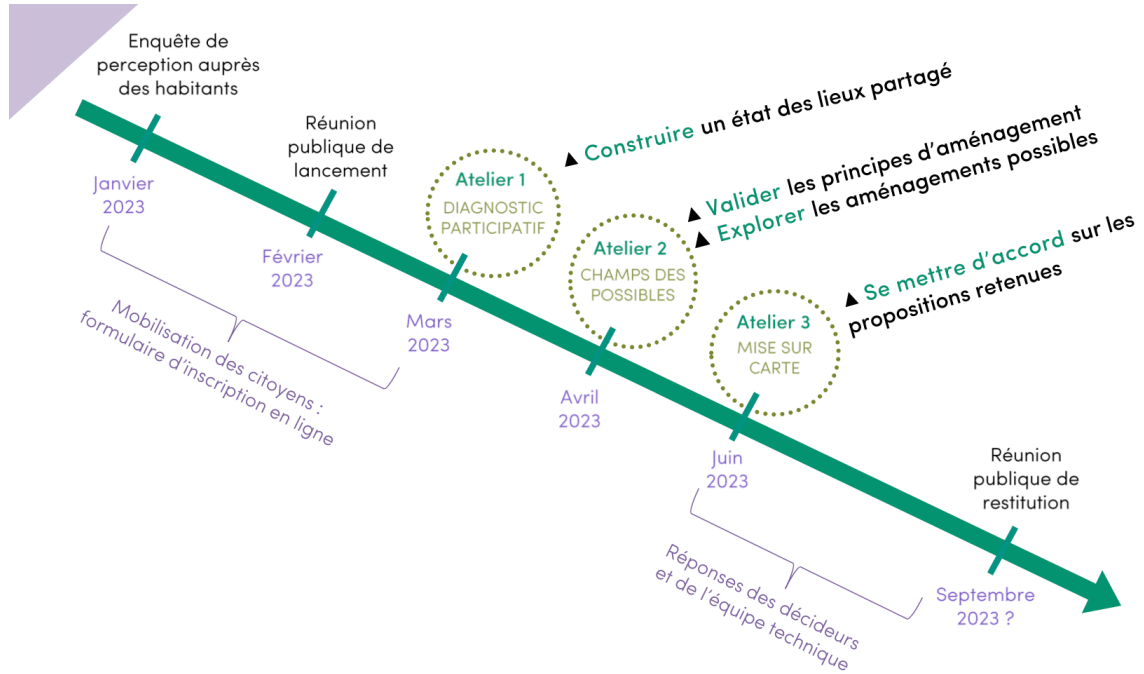


Figure 20 : Déroulement et étapes de la concertation à Pézenas (Lisode, 2023)

On remarque que le temps de travail citoyen est séquencé en plusieurs ateliers. Le choix du nombre d'ateliers est principalement retenu en fonction des contraintes de temps et de ressources. Il correspond aussi au nombre que les consultants de Lisode fixent comme « la limite de la mobilisation bénévole » : à la différence

des concertations multi acteurs, les concertations citoyennes rassemblent des participants qui prennent de leur temps personnel pour se rendre aux réunions. Ils ne sont pas rémunérés, contrairement aux parties prenantes d'une concertation multi-acteurs, qui sont mobilisés sur leur temps de travail et viennent défendre le point de vue de la structure qu'ils représentent. Il est donc important de veiller à créer un processus séquencé, mais adapté à leurs contraintes.

A Pézenas, 3 ateliers de travail ont été programmés :

L'atelier 1 consistait à faire établir aux participants un diagnostic des enjeux actuels de la Peyne autour de 3 thèmes prédéfinis par l'équipe de Lisode :

- Accès/cheminement
- Loisirs/Risque inondation/sécheresse
- Paysage/patrimoine

Les participants ont été répartis en 3 groupes, et se sont rendus sur le terrain (plusieurs points d'arrêts prévus). Chaque groupe était chargé de noter les points forts et les points faibles de la zone, en lien avec sa thématique. A la fin de l'exercice, un retour en salle était programmé pour restituer les travaux en plénière. Ce travail préliminaire est essentiel : c'est une base de travail commun, où les participants s'accordent ensemble sur l'existant.

THÉMATIQUE :
 Loisirs - Risque inondation - Sécheresse

OBSERVATIONS



Parcours du diagnostic terrain : points d'arrêt



POINTS FORTS



POINTS FAIBLES



Figure 22 : Groupe citoyen réalisant le diagnostic des enjeux à Pézenas (Grivolos, 2023)

Figure 21 : Support distribué aux participants lors du diagnostic réalisé en atelier 1 à Pézenas (Lisode, 2023)

L'atelier 2 consistait à formuler de grands principes d'aménagement tirés du diagnostic réalisé par le groupe citoyen dans le premier atelier, puis à décliner ces principes d'aménagement en propositions concrètes. Cet atelier joue un rôle clé dans le cadre de la recherche du consensus : les citoyens doivent d'abord travailler à formuler des orientations les plus générales et inclusives possibles, avant de les transformer en options d'aménagements. L'objectif est de mettre l'accent sur les dénominateurs communs susceptibles d'intégrer les besoins de chacun. Ce n'est qu'après cette étape qu'ils réfléchissent à identifier des solutions qui répondent à ces principes.

Entre l'atelier 1 et 2, une réunion réservée aux élus et à l'équipe technique s'est tenue en mairie de Pézenas : ces réunions fermées aux citoyens sont nécessaires pour organiser un véritable échange d'expertise et permettre que les temps d'ateliers (soumis à une forte contrainte-temps) soient plus productifs. Ces réunions permettent aussi à l'équipe projet de se préparer en récoltant assez d'informations pour appuyer les citoyens et répondre à leurs questions lors des temps en atelier. L'agence de l'eau RMC, les 2 bureaux d'étude, la CAHM et la commune de Pézenas se sont donc prononcés sur la faisabilité des propositions travaillées en atelier 2.

L'atelier 3 consistait à laisser les citoyens s'accorder sur les propositions finales en les mettant sur carte. Les citoyens ont travaillé en sous-groupe thématiques, pour reprendre les propositions et réfléchir à les compléter en tenant compte des commentaires de l'équipe technique. Ce dernier atelier permet d'affiner les propositions et de discuter des derniers points controversés en précisant le travail grâce au premier bilan de l'équipe projet. Les résultats de la démarche (sous forme de 3 cartes thématiques) sont disponibles en annexes 6, 7, 8 et 9.

A Pézenas, le processus a véritablement été construit par étape, et envisagé comme une progression : les citoyens se sont accordés sur l'existant, ont pu exprimer la diversité de leurs points de vue, et acter les désaccords pour avancer collectivement sur les points d'entente et la recherche de solutions consensuelles.

4) Responsabiliser les participants pour les amener à produire collectivement un projet d'intérêt général

Pour garantir le bon déroulement de la concertation, il est essentiel de responsabiliser les participants dès le début de la démarche : les citoyens volontaires s'engagent à se saisir de l'espace qu'on leur offre pour défendre l'intérêt général. La concertation repose sur le volontariat des participants, et la transparence sur l'ensemble du processus permet qu'ils s'engagent dès le début à porter le projet jusqu'au bout.

L'appui des personnes ressources qui injectent de l'expertise est essentiel : la proximité entre l'équipe municipale éclaire les participants sur la mise en œuvre et la gestion de projets municipaux. Ils sont présents à chaque atelier, répondent aux questions des participants et leur partagent leurs interrogations « en temps réel ». Les participants sont donc véritablement intégrés à la réflexion, en tant qu'acteurs à part entière. Cette communication continue entre l'ensemble des partenaires permet d'acculturer les citoyens à la démarche de compromis caractéristique de la vie d'un projet.

Le format de la concertation et le choix des outils offre la possibilité au groupe de porter les débats. Ils sont actifs (ils se rendent sur le terrain, produisent eux-mêmes les cartes...) et les exercices mobilisent leurs compétences. Cette approche valorise la capacité du groupe à produire des résultats, et incite les participants à prendre des responsabilités et porter le projet.

Une réunion de restitution publique est programmée à la rentrée 2023. Elle sera l'occasion pour le groupe de présenter le projet final et de le défendre devant l'ensemble des citoyens intéressés. Cette étape est décisive : le groupe est invité à défendre son projet. Cela favorise l'appropriation du projet par la population locale, qui découvre le travail et la réflexion que le groupe a engagée dans le but de servir l'intérêt de tous.

Enfin, la présence du facilitateur est essentielle pour appuyer les participants et encourager leur prise de responsabilités dans le projet. Le guide de Lisode rappelle que « contrairement à un animateur, un facilitateur n'est pas central et dans le dispositif et il a vocation à laisser le groupe poursuivre le travail sans lui, après avoir créé une structure suffisamment solide et autonome au sein du groupe » (Dionnet *et al.*, 2017). C'est ce qu'illustrent les schémas ci-dessous (figure 23) tirés du guide :

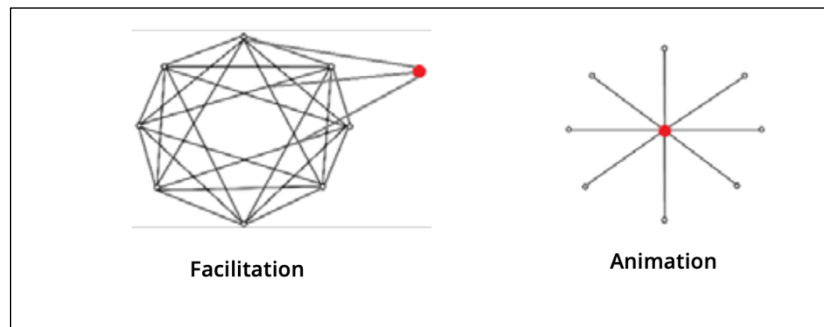


Figure 23 : Schéma comparatif facilitation/animation (Dionnet et al., 2017)

L'ensemble de ces initiatives a donc permis de responsabiliser le groupe de citoyens piscénois afin de les amener à produire un projet collectif d'intérêt général.

C) L'évaluation du processus, l'opportunité d'un retour critique sur le travail réalisé :

A la fin des trois ateliers, un questionnaire d'évaluation a été distribué à l'ensemble des participants. Ces formulaires permettent aux organisateurs de suivre et de contrôler la qualité du processus, et le déroulement des ateliers. Ils offrent un point de retour critique sur le projet de concertation, qu'il est intéressant d'étudier pour réviser et enrichir les démarches à venir. Les graphiques joints en annexes 3, 4 et 5 présentent la synthèse de ces évaluations.

L'analyse de ces formulaires permet de conclure que la majorité des répondants a trouvé l'atelier utile, a estimé avoir pu s'exprimer, et a trouvé les animatrices neutres. La façon de travailler (outils, animations...) a globalement été appréciée et jugée efficace.

Les retours permettent aussi d'identifier certains aspects sur lesquels veiller lors des prochaines concertations : plusieurs répondants ont souligné le manque de représentativité du panel d'acteurs présent. Lors du premier atelier de concertation, l'équipe de Lisode observe en effet l'absence des usagers type pêcheurs (leurs représentants inscrits ne sont venus à aucun des 3 ateliers). De nombreux participants ont noté l'importance d'avoir un groupe citoyen représentatif des pratiques et usages locaux (la pêche fait récréative est très pratiquée à Pézenas). Il semble important de compléter l'analyse du contexte par une série d'entretiens bilatéraux pour s'assurer de n'oublier aucun acteur clé, et informer certains participants ciblés sur l'importance de leur présence au sein du groupe de travail.

Cette réflexion autour de la composition du panel soulève des questions fondamentales quant au processus de mobilisation des participants. Il est essentiel de réfléchir à développer une démarche qui permette de cerner avec plus de précision le profil de chaque candidat. Lors de l'atelier 1 à Pézenas, l'équipe de Lisode a constaté que les citoyens présents avaient pour la plupart une double casquette et représentaient les intérêts de différentes associations (Conseil citoyen sur la Transition Écologique, Société Protectrice de la Nature, Amis de Pézenas, Rando Club Piscénois...). La politisation des questions traitées facilite l'adoption de stratégies parallèles à la concertation. C'est le cas à Pézenas : plusieurs participants ont contacté les services de la CAHM et de la ville, le bureau d'étude Lisode, mais aussi les médias (rédaction de communiqué de presse) tout au long du processus participatif pour défendre leurs intérêts.

Les tranches d'âge les plus jeunes (18-24 ans, 25-34 ans et 35-44 ans) étaient fortement sous-représentées. Ce manque de jeunes interroge sur le format de la mobilisation. Il pourrait être intéressant d'identifier des intermédiaires locaux (maisons des jeunes, institutions scolaires et d'enseignement...) qui favorisent la mise en relation avec des populations plus jeunes. Il convient aussi d'étudier le rôle de la sensibilisation à l'engagement citoyen auprès de ces publics. Cela demande enfin de s'interroger sur le format des rencontres

(période, horaires, durée). Une étude des options les plus pertinentes pour favoriser la participation des jeunes actifs aiderait peut-être à identifier des créneaux adaptés qui encouragent leur implication.

Il semble donc qu'il y ait un réel besoin de penser d'autres solutions pour renforcer l'attractivité des démarches participatives et encourager les citoyens à s'y investir plus activement. On retiendra ici la proposition d'associer une contrepartie financière aux démarches participatives (La suite dans les idées, 2023). Si cette suggestion fait débat, c'est une piste intéressante qui faciliterait la diversification du public et ouvrirait la concertation à des catégories socioprofessionnelles plus vulnérables.

Les questionnaires sont aussi l'occasion de revenir sur le cadrage des marges de manœuvre et la présentation du projet : plusieurs répondants n'ont pas trouvé les objectifs de la démarche assez clairs, situation qui a engendré une certaine confusion sur les objectifs de la concertation. Plusieurs raisons peuvent contribuer à expliquer ce manque de clarté :

- La conduite de deux projets en parallèle (endiguement et renaturation)
- Le manque de communication sur les décisions déjà arrêtées par l'équipe technique
- L'intitulé de la concertation (le mot « renaturation » apparaît dans le titre du projet, alors que les réflexions portent plutôt sur des aspects paysagers/aménagement du territoire)

Il semble donc essentiel de veiller à cadrer plus précisément le projet et les marges de manœuvres existantes dès le début de la démarche, pour disposer de directions claires et éviter les frustrations.

Enfin, l'animation des ateliers invite à réfléchir aux différents biais qui pourraient nuire au raisonnement et à la prise de décision des participants. Le caractère très réduit du format de concertation demande de concevoir très précisément les processus pour rendre les temps d'ateliers les plus productifs possibles. Les conversations sont donc orientées par des entrées thématiques pour lancer le débat. Le choix des mots doit être étudié avec soin. On peut par exemple se demander si le mot « patrimoine naturel » n'a pas déstabilisé le groupe citoyen : les propositions relatives à ce sujet sont restées très focalisées sur les éléments déjà existants (le terme patrimoine a peut-être renvoyé une définition historique des sites naturels de Pézenas). Il aurait peut-être été judicieux de parler de « biodiversité/faune/flore » pour ouvrir plus largement le champ des possibles en termes de propositions citoyennes.

A l'inverse, on peut se demander s'il n'est pas nécessaire de guider les citoyens dans la formulation de leurs propositions sur un sujet qu'ils maîtrisent peu. Lors des premières réunions de cadrage, le bureau d'étude Lisode et l'équipe technique ont convenu d'éviter le recours aux retours d'expérience d'autres communes (souhait de ne pas orienter la réflexion). On remarque toutefois que le concept de renaturation demeure technique pour de nombreux participants qui peinent à se projeter. Il aurait peut-être été intéressant de leur présenter des photographies recouvrant toute une série de situations différentes, afin de les aider à mieux cerner les enjeux sans influencer la conduite du projet.

Le déroulement des ateliers a toutefois été très bien géré par rapport aux nombreuses contraintes identifiées. Malgré la baisse de participation entre le premier et le dernier atelier, l'équipe projet s'est mise au service du groupe citoyen, et a permis qu'un document faisant consensus voit le jour et ouvre de nouvelles perspectives pour la ville de Pézenas et ses habitants.

Conclusion et perspectives :

L'accélération du changement climatique et ses incidences sur l'eau invitent les pouvoirs publics à repenser la gestion de la ressource. La création d'un environnement favorable à la participation citoyenne est de plus en plus envisagée comme une garantie de succès des politiques de l'Eau. En favorisant la co-construction du projet, le décideur contribue à élaborer appuyer des initiatives qui répondent aux besoins du territoire et de ses habitants, tout en anticipant les points de controverses susceptibles d'émerger.

Ouvrir les processus de décision aux citoyens présente cependant de nombreux défis, et cette étude propose une réflexion autour des conditions à réunir pour permettre à un public non-spécialiste de s'impliquer dans des projets de gestion de l'eau. Il convient toutefois de nuancer les résultats produits dans le cadre de ce mémoire. Concevoir une typologie facilite la classification et l'étude de phénomènes complexes, les modèles ainsi obtenus entraînent donc inévitablement une simplification de la grande diversité des processus existants. Aussi, l'ensemble des aspects retenus pour l'analyse relèvent de choix de l'équipe, choix qui sont alimentés par leurs expériences et opinions personnelles. Il s'agit d'ailleurs de rappeler que la méthodologie sur laquelle s'appuie le présent travail intègre peu de situations de concertation non conduites par Lisode. Le travail réalisé avait vocation à être remobilisé et revalorisé par Lisode : ses membres souhaitaient avant tout capitaliser sur leur expérience, et identifier des recommandations argumentées relatives aux solutions qu'ils proposent. Il répond donc à une commande, et a été nourri par la vision de l'équipe.

La construction d'une typologie des familles de concertations citoyennes a permis d'identifier plus finement 3 grandes catégories (Innovation sur un sujet de société - Élaboration/Évolution d'une politique publique - Concertation locale sur un projet de territoire) et de proposer des ressources adaptées pour faciliter la bonne intégration des citoyens.

Le travail préparatoire d'un processus citoyen est essentiel pour construire des démarches qui répondent spécifiquement aux enjeux-clé de la participation. Pour stimuler la participation citoyenne autour des projets de gestion de l'eau, l'étude de cas de Pézenas permet par exemple de mettre en lumière l'importance de 4 facteurs : mettre en œuvre une démarche la plus transparente possible, permettre un échange approfondi entre habitants et experts dans un cadre apaisé et neutre, permettre aux habitants d'assimiler des informations et de progresser par étapes dans la réflexion, et responsabiliser les participants pour les amener à produire collectivement un projet d'intérêt général. A partir de ces impératifs, il existe toute une ingénierie regroupant étapes, méthodes et outils, qui peut être mobilisée pour faciliter les processus et répondre aux objectifs du projet.

Les progrès scientifiques ont soutenu l'émergence de modèles de gestion dans lesquels le contrôle des ressources en eau est assuré à des échelles de plus en plus grandes. Ces modèles conventionnels, alimentés par des conceptions anthropocentriques, présentent la maîtrise de l'eau comme une solution au développement. Il semble aujourd'hui nécessaire d'ouvrir le débat autour des enjeux que ce mode de gestion soulève. Les discussions sur l'eau sont majoritairement dominées par un discours scientifique et technique. Aussi, l'eau est par définition une ressource mobile, qui traverse les frontières et connecte entre eux des acteurs aux intérêts très différents, et les prises de décision tiennent encore peu compte de cette diversité. Impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau représente un puissant levier de développement durable et solidaire. Donner la parole aux habitants d'un territoire, notamment à des échelles de projet locales voire micro-locales, permet d'intégrer plus justement et plus finement les besoins et usages de l'eau dans la décision finale. C'est tout l'enjeu de la concertation, qui offre la possibilité de développer des solutions adaptées à la réalité du terrain en favorisant la reconnaissance des savoirs et de l'expertise de chacun. Il est également plus probable que les solutions qui émergent de ces arènes de discussions soient acceptées et mises en place : le passage à l'action est favorisé par une véritable implication du citoyen dans la décision. Cette hybridation de

la décision stimule aussi la prise de conscience environnementale : les citoyens et l'ensemble des parties prenantes mobilisées intègrent plus facilement l'impact de leur usage de l'eau sur le devenir de la ressource. La concertation apparaît comme une solution intéressante à explorer pour entamer un processus de gestion sobre et durable.

Si les bienfaits de la concertation ne sont plus à prouver, certains obstacles persistent et doivent être levés : par exemple, trouver de nouveaux moyens d'intégrer les citoyens en ciblant certains publics peu présents (les plus jeunes, et les classes populaires, restent majoritairement absentes des groupes de travail). La concertation tend à rester le privilège d'une minorité de citoyens : mieux identifier les contraintes des différentes catégories sociales, identifier des intermédiaires locaux pour relayer l'information, ou encore envisager des contreparties à la participation... autant de leviers qui méritent de faire l'objet d'un travail approfondi. Surtout, les nombreux guides et retours d'expérience relayés par les collectivités territoriales françaises sont une ressource essentielle qui participe à l'évolution des pratiques. Il ne faut donc pas négliger la communication et le partage de connaissance, qui peuvent enclencher un véritable cercle vertueux et contribuer à ce que la concertation se développe, à supposer que les décideurs continuent d'investir dans ce secteur et de mobilisent des moyens à la hauteur des objectifs visés.

Références bibliographiques :

Agence de l'eau RMC. [s d]. *Appel à projet « Eau et participation citoyenne » 2022-2023*. Disponible sur : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_100622/fr/appel-a-projets-eau-et-participation-citoyenne-2022-2023 (Consulté le 01 juin 2023).

Apouey B., Fourniau J.-M. et Tournus S. 2022. Des citoyennes délibératives et des citoyens délibératifs : la convention citoyenne pour le climat face à la délibération. *Participations*, 2022/3 (n°34), p. 37-80.

Arnstein S. 1969. A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of planners*, 35(4), p. 216-224.

Blanc N. et Grandchamp L. 2022. Engagements et processus de politisations au sein de la Convention Citoyenne pour le climat. *Participations*, 2022/3 (n°34), p. 81-106.

Caron J.-F., Perdrigeat J., Mathon G. et Raynaud A. 2020. *L'implication des citoyens : Retour d'expérience de la commune de Los-en-Gohelle*. Commune de Loos-en-Gohelle, 109 p. Disponible sur : https://loos-en-gohelle.fr/wp-content/uploads/2022/08/Référentiel-loossois-de-limplication-citoyenne-Version-30-mars-2020_nvo-logo-ademe.pdf (Consulté le : 25 février 2023).

CartoDEBAT. 2023. Projet d'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère Banyuls. Disponible sur : <https://cartodebat.fr/reserve-marine-cerbere-banyuls/> (Consulté le : 15 mars 2023).

Cerema. 2020. Enquête sur les pratiques de participation mises en œuvre par les collectivités : note d'enseignements à partir de 10 études de cas. Cerema, 24 p. Disponible sur : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/enquete-pratiques-participation-mises-oeuvre-collectivites> (Consulté le : 22 février 2023).

CGVM. 2008. *Guide Méthodologique pour la concertation des Val de Marnais*. Conseil Général du Val de Marnes, 68 p. Disponible sur : https://www.valdemarne.fr/sites/default/files/actions/guide_methodologique_concertation.pdf (Consulté le : 19 février 2023).

Dionnet M. 2023. Concevoir, faciliter et évaluer un processus de concertation territoriale. Présenté à : Cycle de formation professionnelle de Lisode, Montpellier.

Dionnet M., Imache I., Leteurtre E., Rougier J.-E., et Dolinska A. 2017. *Guide de concertation territoriale et de facilitation*. Lisode, 63 p. Disponible sur : <https://www.lisode.com/publications/guide-de-concertation-territoriale-et-de-facilitation/> (Consulté le 03 juillet 2023).

Hassenforder E., Girard S., Ferrand N., Petitjean C., et Fermond C. 2021. La co-ingénierie de la participation : une expérience citoyenne sur la rivière de la Drôme. *Nature Sciences Sociétés*, 29(2). DOI : 10.1051/nss/2021050 (Consulté le 21 juillet 2023).

FNTP. 2023. Les cours d'eau : un milieu naturel à reconquérir. Disponible sur : <https://www.fnpt.fr/data/decryptages/les-cours-deau-un-milieu-naturel-reconquerir> (Consulté le 02 juin 2023).

Gest'eau. 2018. Et si la rivière redevenait un atout pour mon territoire – Témoignages, exemples d'actions à mettre en œuvre à l'attention des décideurs. Disponible sur : <https://www.gesteau.fr/document/et-si-la->

[riviere-redevenait-un-atout-pour-mon-territoire-temoignages-exemples-d'actions-met](#) (Consulté le 02 juin 2023).

Gicquel L. et Litvine D. 2020. *Livre Blanc de l'Assistance à Maitrise d'Usage*. Réseau AMU France, 64 p. Disponible sur : <https://www.reseau-amu.fr/publications> (Consulté le : 03 mars 2023).

Hauptmann E. et Wates N. 2010. *Concertation citoyenne en urbanisme : la méthode du community planning*. Yves Michel, 115 p. Disponible sur : <https://www.nickwates.com/wp-content/uploads/2018/07/20100300-Concertation.pdf> (Consulté le : 25 mai 2023).

Insee. 2023. *Dossier complet Commune de Pézenas*. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-34199> (Consulté le 27 mai 2023).

Landemore H. et Fourniau J.-M. 2022. Les assemblées citoyennes, une nouvelle forme de représentation démocratique. *Participations*, 2022/3 (n°34), p. 5-36.

La suite dans les idées. 2023. *La participation citoyenne, oui ! Mais à quel prix ?* La suite dans les idées, 27 p. Disponible sur : <https://lasuitedanslesidees.com/livre-blanc/> (Consulté le 15 mai 2023).

LMCU. (s.d). La concertation de A à Zen. Lille Métropole Communauté Urbaine, 48 p. Disponible sur : https://revesurbains.fr/wp-content/uploads/2016/10/Guide-concertation_Lille_complet.pdf (Consulté le : 15 mars 2023).

Mairie de Montpellier. 2012. Retour sur la réunion publique ZAC Beausoleil, réunion de concertation. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/evenement/22477/3624-retour-sur-la-reunion-publique-zac-beausoleil-reunion-de-concertation.htm> (Consulté le : 15 mars 2023).

Nantes Métropole. 2016. *La transition énergétique c'est nous : le document socle*. Nantes Métropole, 140 p. Disponible sur : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/dfa11bf3643946d38db5d82a6b03ad7f18bac9bb.pdf> (Consulté le : 08 mars 2023)

Nepipvoda D. 2019. *Note relative à l'histoire des digues de Peyne*. Pézenas, Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, 25 p.

Nonjon M. 2005. Professionnels de la participation, savoir gérer son image militante. *Politix*, 2005/2(70), p. 89-112.

SGMAP. 2017. *Les démarches de participation citoyenne : boîte à outils*. Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique, 32 p. Disponible sur : <https://i-cpc.org/document/les-demarches-de-participation-citoyenne-boite-a-outils/> (Consulté le : 07 mars 2023).

Sicoval. 2020. *Guide de la participation citoyenne à destination des porteurs de projet*. Sicoval Communauté d'agglomération Sud-Est Toulousain, 63 p. Disponible sur : <https://www.sicoval.fr/sengager/lagglo-citoyenne/guide-de-la-participation-citoyenne/> (Consulté le 07 mars 2023).

Unesco. 2023. Risque imminent d'une crise mondiale de l'eau. Disponible sur : https://www.unesco.org/fr/articles/risque-imminent-dune-crise-mondiale-de-leau-unesco/ONU-eau?TSPD_101_R0=080713870fab2000f6ffccaf2a91732a4dcbac500eae8281f8aecbfd75de68a7a0b80db0b6fb5d3c08f95b2358143000f2ad7868a0cecec54abaa67b835f635a43040fc8b1febc7cc9163754a6a025b2e85c0d6bdb2b49a10452a48b00330c31_ (Consulté le 02 mai 2023).

Liste des figures

Figure 1 : Processus participatif à Pézenas (Grivolos, 2023)	1
Figure 2 : Typologie des processus de concertations citoyennes (Grivolos, 2023)	9
Figure 3 : Tableau des enjeux de la participation citoyenne (Grivolos, 2023).....	13
Figure 4 : Tableau comparatif enjeux par famille de concertation citoyenne (Grivolos, 2023)	15
Figure 5 : Proposition d'étapes qui répondent aux enjeux des processus citoyens (Grivolos, 2023)	18
Figure 6 : Proposition de méthodes qui répondent aux enjeux des processus citoyens (Grivolos, 2023)	19
Figure 7 : Proposition d'outils qui répondent aux enjeux des processus citoyens (Grivolos, 2023)	21
Figure 8 : Bords de Peyne, XIXème siècle (Nepipvoda, 2019)	23
Figure 9 : Bords de Peyne aujourd'hui (Espuche, 2022).....	23
Figure 10 : Tableau récapitulatif de la gouvernance du projet à Pézenas (Lisode, 2023)	24
Figure 11 : Tableau récapitulatif des enjeux de la concertation citoyenne à Pézenas (Grivolos, 2023).....	26
Figure 12 : Périmètre géographique du projet de Pézenas (Lisode, 2023)	28
Figure 13 : Agenda de la réunion publique de lancement du projet de Pézenas (Lisode, 2023)	29
Figure 14 : Affiche de communication autour du projet de Pézenas (Lisode, 2023).....	30
Figure 15 : Résultats de l'échelle de consensus de l'Atelier 2 à Pézenas (Lisode, 2023).....	33
Figure 16 : Photographie de deux participants procédant au vote lors de l'Atelier 2 à Pézenas (Grivolos, 2023)	33
Figure 17 : Trame des fiches options (Lisode, 2023)	34
Figure 18 : Extrait des résultats de l'enquête de perception menée à Pézenas (Lisode, 2023).....	35
Figure 19 : Extrait des résultats de l'enquête de perception menée à Pézenas (Lisode, 2023).....	36
Figure 20 : Déroulement et étapes de la concertation à Pézenas (Lisode, 2023)	36
Figure 21 : Support distribué aux participants lors du diagnostic réalisé en atelier 1 à Pézenas (Lisode, 2023)	37
Figure 22 : Groupe citoyen réalisant le diagnostic des enjeux à Pézenas (Grivolos, 2023).....	37
Figure 23 : Schéma comparatif facilitation/animation (Dionnet et al., 2017).....	39

Annexes

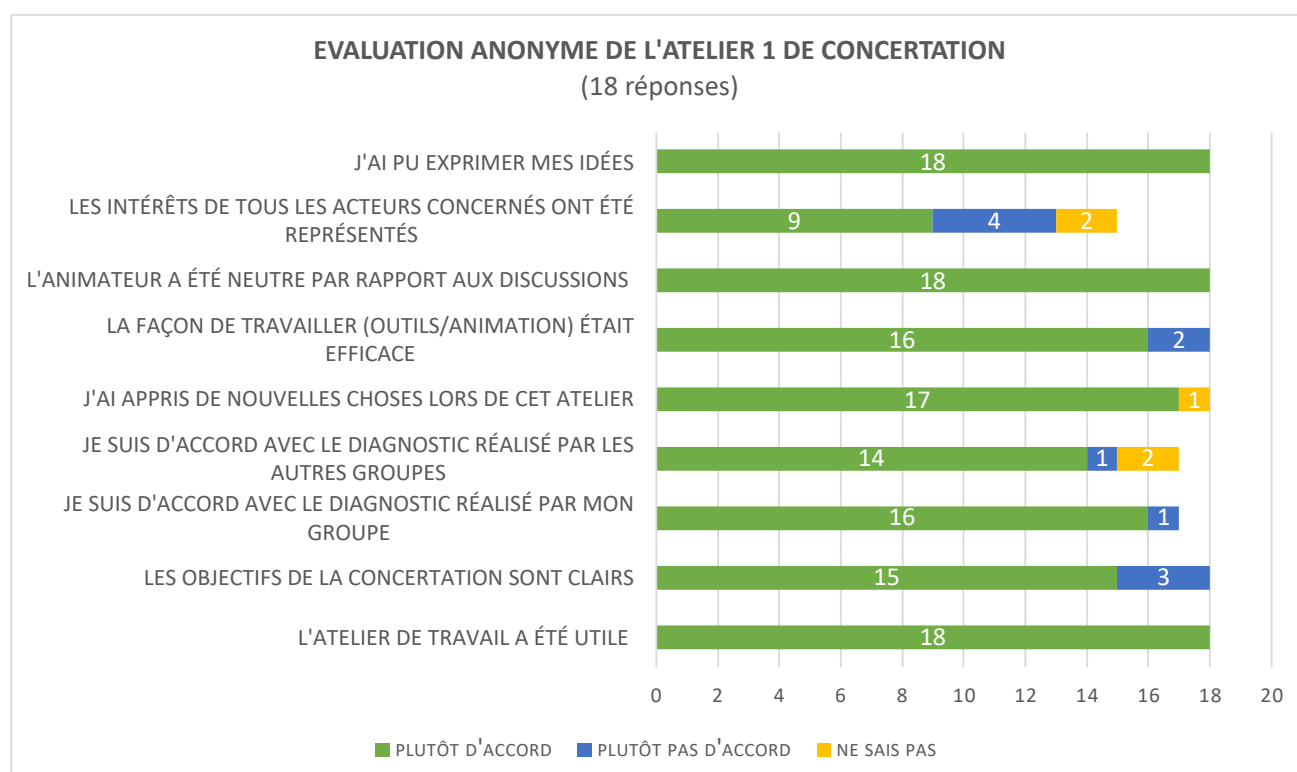
Annexe 1 – Tableau des entretiens réalisés avec l'équipe de Lisode

Numéro de l'entretien	Membre(s) de l'équipe présent(s) à l'entretien	Date de l'entretien
Entretien 1	Emmanuelle	20/02
Entretien 2	Emmanuelle	27/02
Entretien 3	Emmanuelle	01/03
Entretien 4	Lorraine	06/03
Entretien 5	Emmanuelle	10/03
Entretien 6	Lorraine	13/03
Entretien 7	Audrey	14/03
Entretien 8	Lorraine	14/03
Entretien 9	Emmanuelle	20/03
Entretien 10	Mathieu	22/03
Entretien 11	Mathieu	28/03
Entretien 12	Emmanuelle - Audrey	30/03
Entretien 13	Mathieu	06/04
Entretien 14	Emmanuelle - Mathieu	14/04
Entretien 15	Emmanuelle	27/04
Entretien 16	Mathieu	10/05
Entretien 17	Marina	15/05
Entretien 18	Mathieu	16/05
Entretien 19	Emmanuelle	31/05
Entretien 20	Emmanuelle	13/06

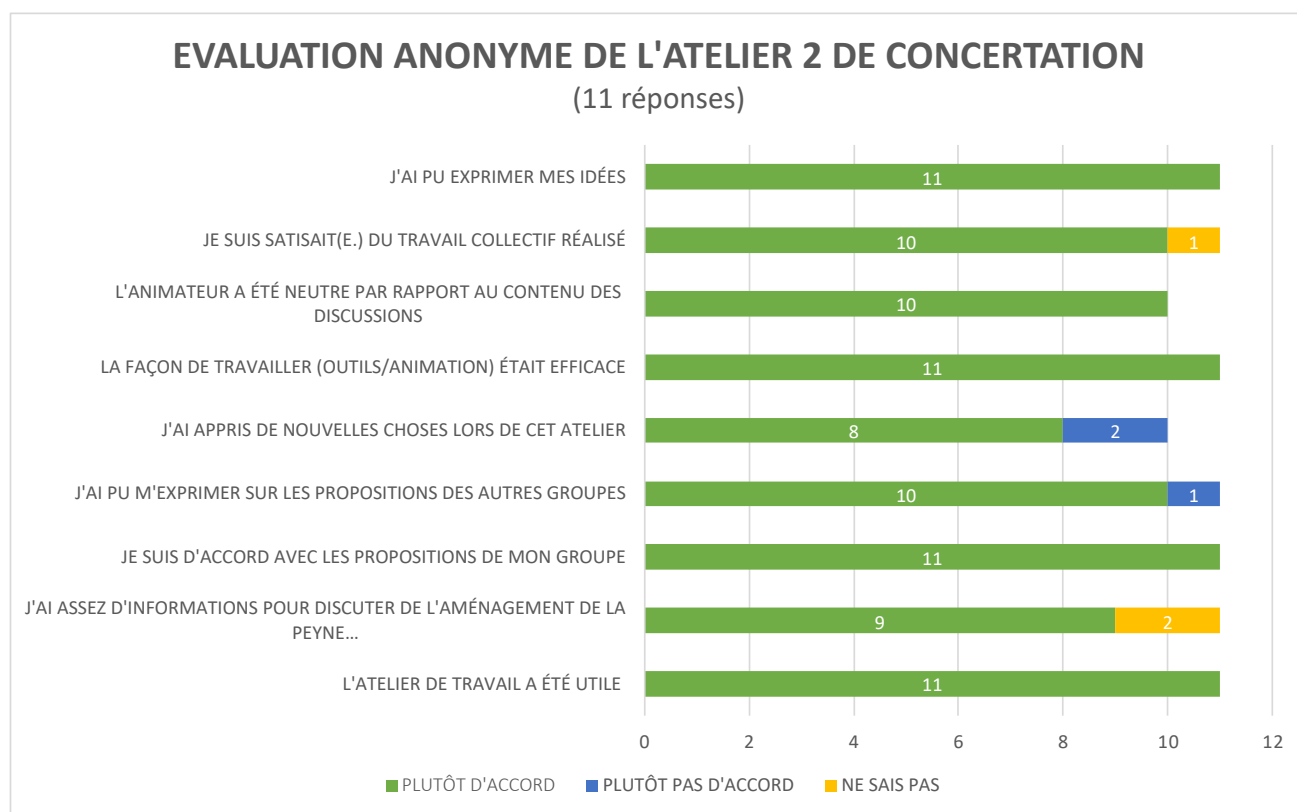
Annexe 2 – Tableau des projets qui ont alimenté le travail de réflexion

Lieu	Porteurs du projet	Date	Objectif du projet
Marguerittes	Ville de Marguerittes	2022-2023	Aménagement du Parc Magne
La Rochelle	Ville de La Rochelle	2022-2023	Valorisation de la fiche urbaine du Gabut
Servian	Commune de Servian	2021	Aménagement des rives de la Lène
Lodève	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	2020	Aménagement des berges de la Soulondre
Pézenas	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	2022-2023	Aménagement de la rivière de la Peyne
Multi-sites	Agence Régionale de Santé Occitanie	2021	Débat autour de l'isolement social et l'accès à la « juste » information en période de crise sanitaire
Montpellier	Commission Nationale Informatique et Libertés	2017	Débat autour des enjeux éthiques liés à la place des algorithmes dans notre vie quotidienne
Quiberville	Conservatoire du Littoral	2022-2023	Évaluation citoyenne du projet Territorial de la Saane
Multi-sites	Conseil Général du Gard	2013	Élaboration d'un PLU participatif

Annexe 3 – Graphique de synthèse des évaluations de l'atelier 1 de concertation à Pézenas



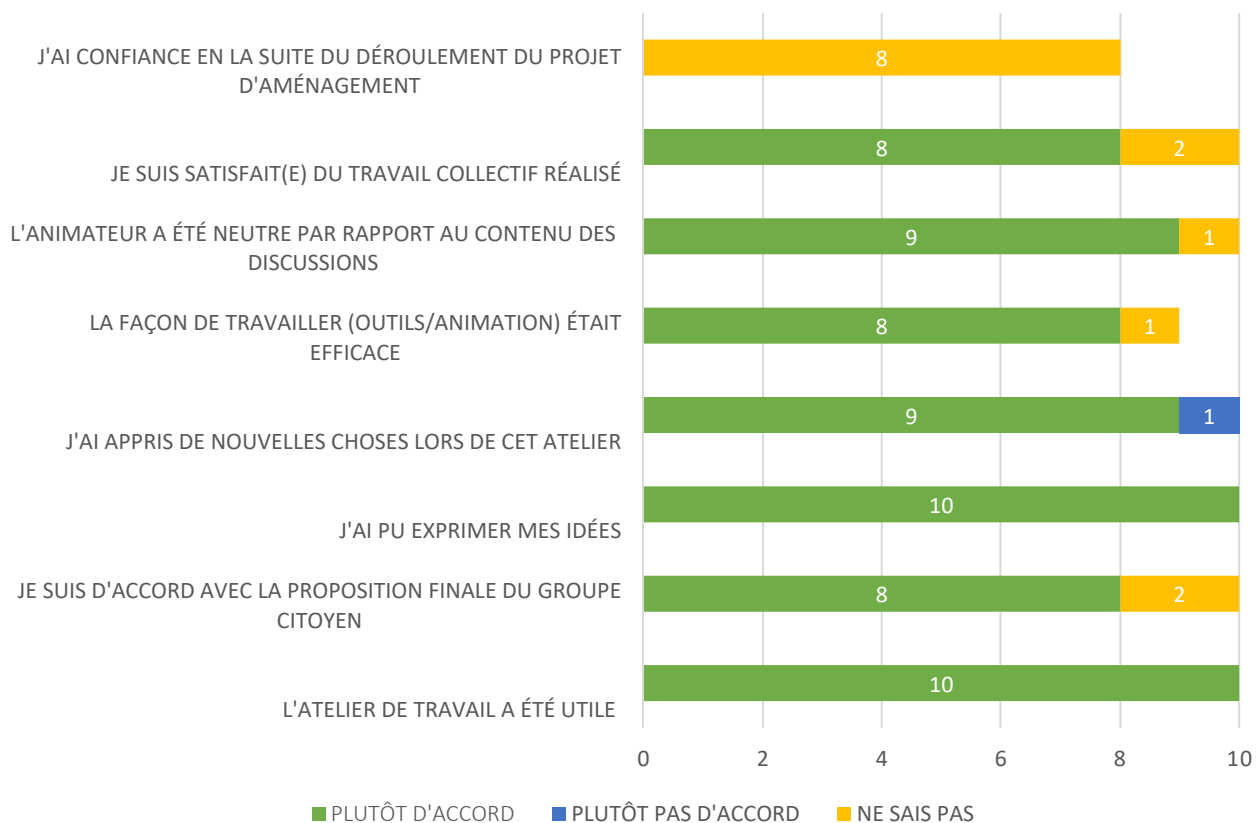
Annexe 4 – Graphique de synthèse des évaluations de l'atelier 2 de concertation à Pézenas



Annexe 5 – Graphique de synthèse des évaluations de l'atelier 3 de concertation à Pézenas

EVALUATION ANONYME DE L'ATELIER 3 DE CONCERTATION

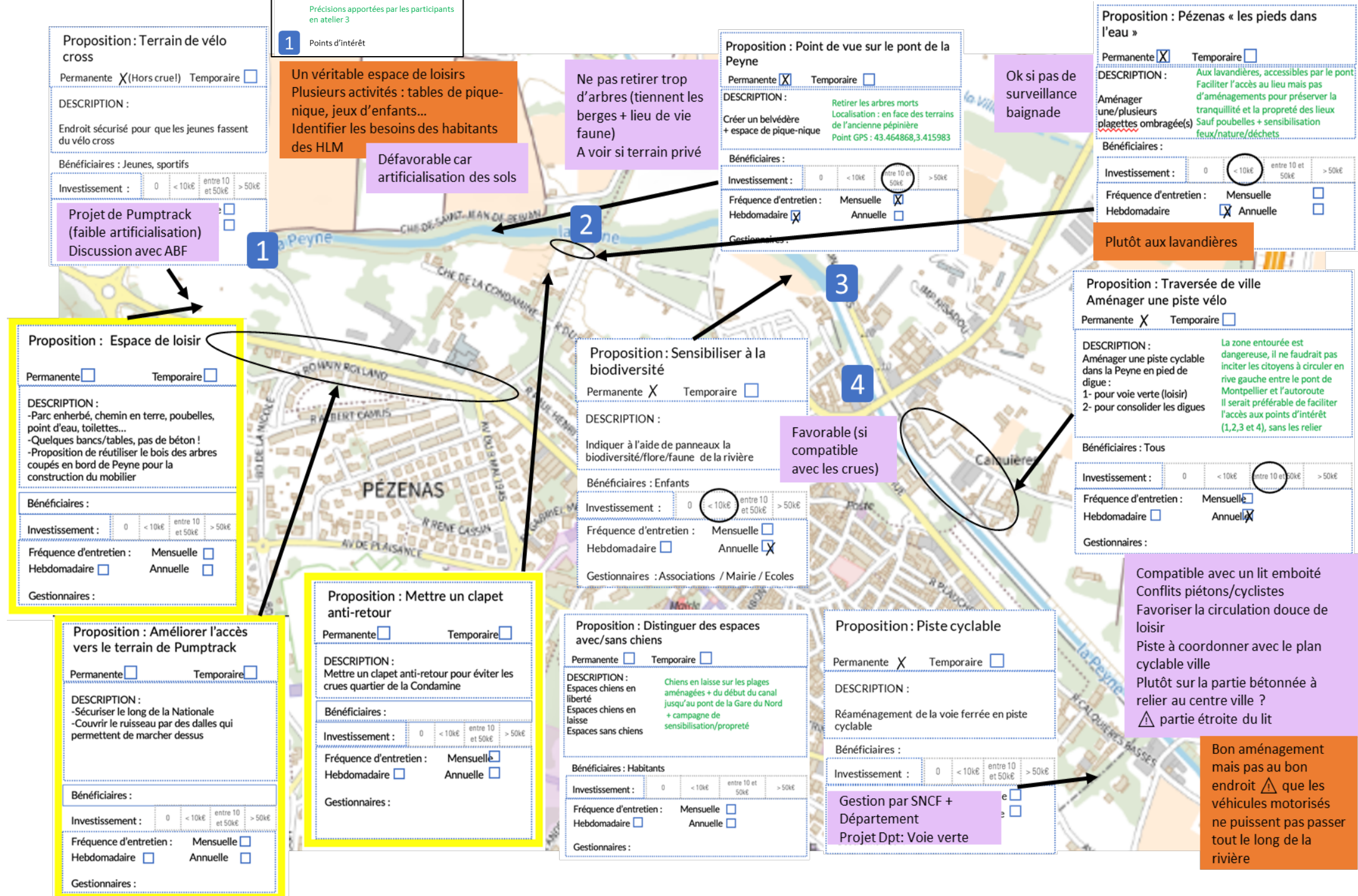
(10 réponses)



Annexe 6 – Carte des résultats de la concertation citoyenne de Pézenas : thème usages récréatifs

LÉGENDE

- Point de discussion soulevé en atelier 2
- Retours de l'équipe projet
- Propositions formulées Atelier 3
- Précisions apportées par les participants en atelier 3
- Points d'intérêt



Proposition : Terrain de vélo cross

Permanente (Hors crue!) Temporaire

DESCRIPTION :
Endroit sécurisé pour que les jeunes fassent du vélo cross

Bénéficiaires : Jeunes, sportifs

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Un véritable espace de loisirs
Plusieurs activités : tables de pique-nique, jeux d'enfants...
Identifier les besoins des habitants des HLM

Défavorable car artificialisation des sols

Ne pas retirer trop d'arbres (tiennent les berges + lieu de vie faune)
A voir si terrain privé

Proposition : Point de vue sur le pont de la Peyne

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Créer un belvédère + espace de pique-nique

Retirer les arbres morts
Localisation : en face des terrains de l'ancienne pépinière
Point GPS : 43.464868,3.415983

Bénéficiaires :

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Ok si pas de surveillance baignade

Proposition : Pézenas « les pieds dans l'eau »

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Aux lavandières, accessibles par le pont. Faciliter l'accès au lieu mais pas d'aménagements pour préserver la tranquillité et la propreté des lieux

Aménager une/plusieurs plaquettes ombragées(s) Sauf poubelles + sensibilisation feux/nature/déchets

Bénéficiaires :

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Plutôt aux lavandières

Proposition : Espace de loisir

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
-Parc enherbé, chemin en terre, poubelles, point d'eau, toilettes...
-Quelques bancs/tables, pas de béton !
-Proposition de réutiliser le bois des arbres coupés en bord de Peyne pour la construction du mobilier

Bénéficiaires :

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Proposition : Sensibiliser à la biodiversité

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Indiquer à l'aide de panneaux la biodiversité/flore/faune de la rivière

Bénéficiaires : Enfants

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires : Associations / Mairie / Ecoles

Favorable (si compatible avec les crues)

Proposition : Traversée de ville Aménager une piste vélo

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Aménager une piste cyclable dans la Peyne en pied de digue :
1- pour voie verte (loisir)
2- pour consolider les digues

La zone entourée est dangereuse, il ne faudrait pas inciter les citoyens à circuler en rive gauche entre le pont de Montpellier et l'autoroute. Il serait préférable de faciliter l'accès aux points d'intérêt (1,2,3 et 4), sans les relier

Bénéficiaires : Tous

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Compatible avec un lit emboîté
Conflits piétons/cyclistes
Favoriser la circulation douce de loisir
Piste à coordonner avec le plan cyclable ville
Plutôt sur la partie bétonnée à relier au centre ville ?
△ partie étroite du lit

Proposition : Mettre un clapet anti-retour

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Mettre un clapet anti-retour pour éviter les crues quartier de la Condamine

Bénéficiaires :

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires :

Proposition : Distinguer des espaces avec/sans chiens

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Espaces chiens en liberté
Espaces chiens en laisse
Espaces sans chiens

Chiens en laisse sur les plages aménagées + du début du canal jusqu'au pont de la Gare du Nord + campagne de sensibilisation/propreté

Bénéficiaires : Habitants

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires :

Proposition : Piste cyclable

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Réaménagement de la voie ferrée en piste cyclable

Bénéficiaires :

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

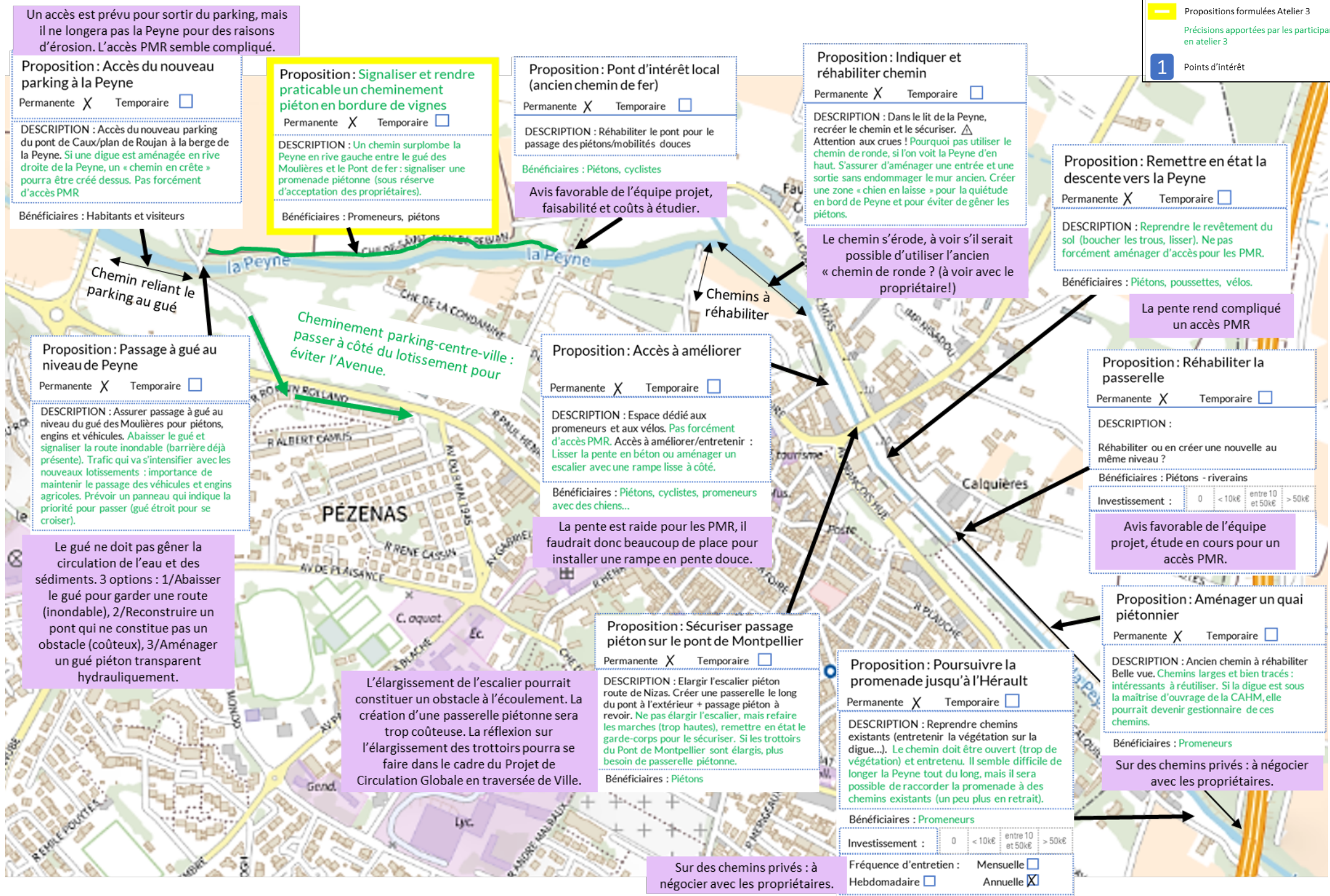
Gestion par SNCF + Département
Projet Dpt: Voie verte

Bon aménagement mais pas au bon endroit △ que les véhicules motorisés ne puissent pas passer tout le long de la rivière

Annexe 7 – Carte des résultats de la concertation citoyenne de Pézenas : thème accès, connexions, cheminements

LÉGENDE

- Point de discussion soulevé en atelier 2
- Retours de l'équipe projet
- Propositions formulées Atelier 3
- Précisions apportées par les participants en atelier 3
- 1 Points d'intérêt



Un accès est prévu pour sortir du parking, mais il ne longera pas la Peyne pour des raisons d'érosion. L'accès PMR semble compliqué.

Proposition : Accès du nouveau parking à la Peyne
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Accès du nouveau parking du pont de Caux/plan de Roujan à la berge de la Peyne. Si une digue est aménagée en rive droite de la Peyne, un « chemin en crête » pourra être créé dessus. Pas forcément d'accès PMR

Bénéficiaires : Habitants et visiteurs

Proposition : Signaler et rendre praticable un cheminement piéton en bordure de vignes
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Un chemin surplombe la Peyne en rive gauche entre le gué des Moulières et le Pont de fer : signaler une promenade piétonne (sous réserve d'acceptation des propriétaires).

Bénéficiaires : Promeneurs, piétons

Proposition : Pont d'intérêt local (ancien chemin de fer)
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Réhabiliter le pont pour le passage des piétons/mobilités douces

Bénéficiaires : Piétons, cyclistes

Avis favorable de l'équipe projet, faisabilité et coûts à étudier.

Proposition : Indiquer et réhabiliter chemin
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Dans le lit de la Peyne, recréer le chemin et le sécuriser. Attention aux crues ! Pourquoi pas utiliser le chemin de ronde, si l'on voit la Peyne d'en haut. S'assurer d'aménager une entrée et une sortie sans endommager le mur ancien. Créer une zone « chien en laisse » pour la quiétude en bord de Peyne et pour éviter de gêner les piétons.

Le chemin s'érode, à voir s'il serait possible d'utiliser l'ancien « chemin de ronde ? (à voir avec le propriétaire!)

Proposition : Remettre en état la descente vers la Peyne
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Reprendre le revêtement du sol (boucher les trous, lisser). Ne pas forcément aménager d'accès pour les PMR.

Bénéficiaires : Piétons, poussettes, vélos.

La pente rend compliqué un accès PMR

Proposition : Passage à gué au niveau de Peyne
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Assurer passage à gué au niveau du gué des Moulières pour piétons, engins et véhicules. Abaisser le gué et signaler la route inondable (barrière déjà présente). Trafic qui va s'intensifier avec les nouveaux lotissements : importance de maintenir le passage des véhicules et engins agricoles. Prévoir un panneau qui indique la priorité pour passer (gué étroit pour se croiser).

Cheminement parking-centre-ville : passer à côté du lotissement pour éviter l'Avenue.

Proposition : Accès à améliorer
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Espace dédié aux promeneurs et aux vélos. Pas forcément d'accès PMR. Accès à améliorer/entretenir : Lisser la pente en béton ou aménager un escalier avec une rampe lisse à côté.

Bénéficiaires : Piétons, cyclistes, promeneurs avec des chiens...

La pente est raide pour les PMR, il faudrait donc beaucoup de place pour installer une rampe en pente douce.

Proposition : Réhabiliter la passerelle
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Réhabiliter ou en créer une nouvelle au même niveau ?

Bénéficiaires : Piétons - riverains

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Avis favorable de l'équipe projet, étude en cours pour un accès PMR.

Le gué ne doit pas gêner la circulation de l'eau et des sédiments. 3 options : 1/Abaisser le gué pour garder une route (inondable), 2/Reconstruire un pont qui ne constitue pas un obstacle (coûteux), 3/Aménager un gué piéton transparent hydrauliquement.

L'élargissement de l'escalier pourrait constituer un obstacle à l'écoulement. La création d'une passerelle piétonne sera trop coûteuse. La réflexion sur l'élargissement des trottoirs pourra se faire dans le cadre du Projet de Circulation Globale en traversée de Ville.

Proposition : Sécuriser passage piéton sur le pont de Montpellier
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Elargir l'escalier piéton route de Nizas. Créer une passerelle le long du pont à l'extérieur + passage piéton à revoir. Ne pas élargir l'escalier, mais refaire les marches (trop hautes), remettre en état le garde-corps pour le sécuriser. Si les trottoirs du Pont de Montpellier sont élargis, plus besoin de passerelle piétonne.

Bénéficiaires : Piétons

Proposition : Poursuivre la promenade jusqu'à l'Hérault
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Reprendre chemins existants (entretenir la végétation sur la digue...). Le chemin doit être ouvert (trop de végétation) et entretenu. Il semble difficile de longer la Peyne tout du long, mais il sera possible de raccorder la promenade à des chemins existants (un peu plus en retrait).

Bénéficiaires : Promeneurs

Proposition : Aménager un quai piétonnier
 Permanente Temporaire

DESCRIPTION : Ancien chemin à réhabiliter Belle vue. Chemins larges et bien tracés : intéressants à réutiliser. Si la digue est sous la maîtrise d'ouvrage de la CAHM, elle pourrait devenir gestionnaire de ces chemins.

Bénéficiaires : Promeneurs

Sur des chemins privés : à négocier avec les propriétaires.

Sur des chemins privés : à négocier avec les propriétaires.

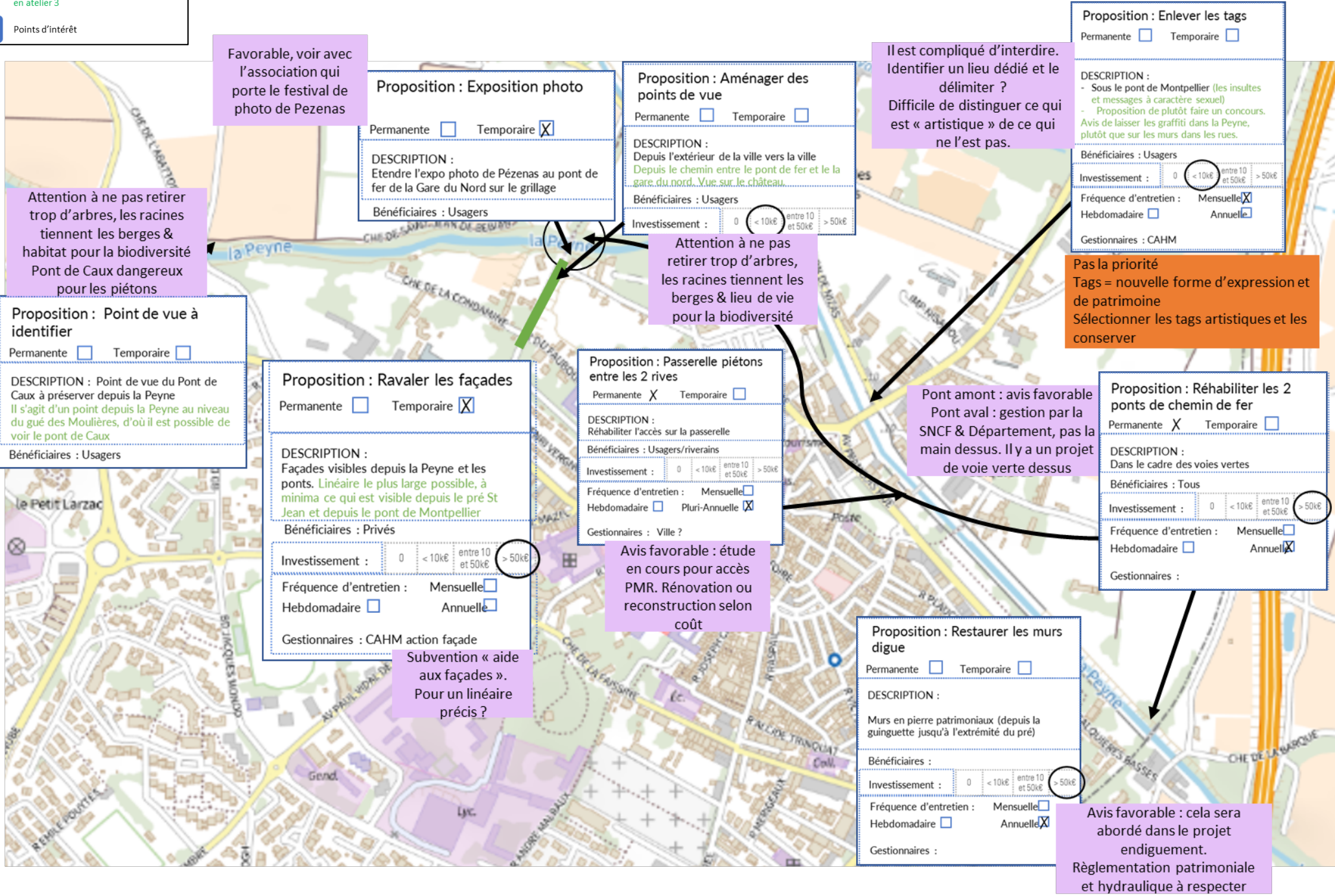
Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Annexe 8 – Carte des résultats de la concertation citoyenne de Pézenas : thème patrimoine architectural et historique

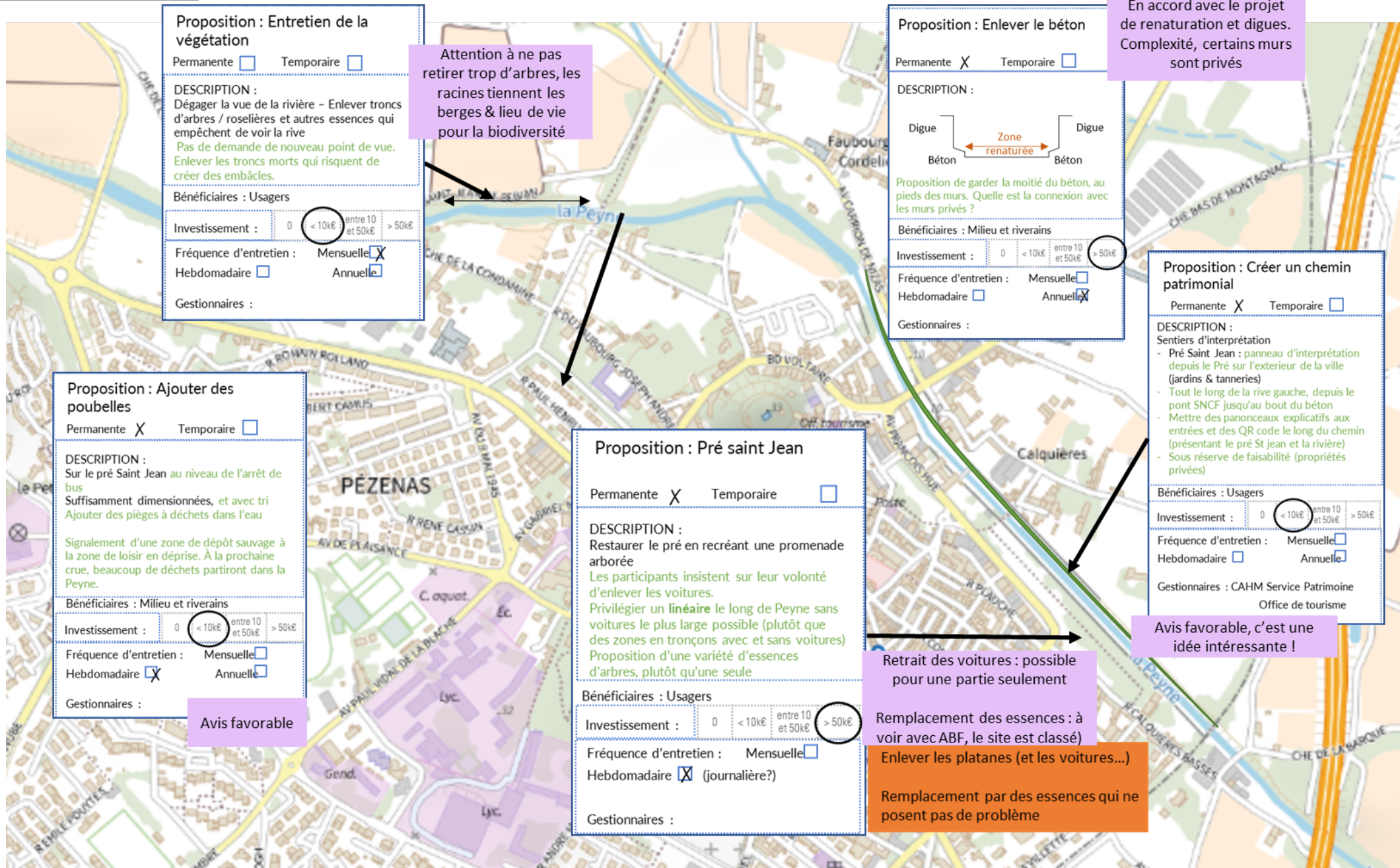
LÉGENDE

- Point de discussion soulevé en atelier 2
- Retours de l'équipe projet
- Propositions formulées Atelier 3
- Précisions apportées par les participants en atelier 3
- 1 Points d'intérêt



LÉGENDE

- Point de discussion soulevé en atelier 2
- Retours de l'équipe projet
- Propositions formulées Atelier 3
- Précisions apportées par les participants en atelier 3
- 1 Points d'intérêt



Proposition : Entretien de la végétation

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Dégager la vue de la rivière - Enlever troncs d'arbres / roselières et autres essences qui empêchent de voir la rive
Pas de demande de nouveau point de vue. Enlever les troncs morts qui risquent de créer des embâcles.

Bénéficiaires : Usagers

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires :

Attention à ne pas retirer trop d'arbres, les racines tiennent les berges & lieu de vie pour la biodiversité

Proposition : Enlever le béton

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :

Digue Béton Zone renaturée Béton Digue

Proposition de garder la moitié du béton, au pieds des murs. Quelle est la connexion avec les murs privés ?

Bénéficiaires : Milieu et riverains

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires :

En accord avec le projet de renaturation et digues. Complexité, certains murs sont privés

Proposition : Ajouter des poubelles

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Sur le pré Saint Jean au niveau de l'arrêt de bus
Suffisamment dimensionnées, et avec tri
Ajouter des pièges à déchets dans l'eau

Signalement d'une zone de dépôt sauvage à la zone de loisir en déprise. À la prochaine crue, beaucoup de déchets partiront dans la Peyne.

Bénéficiaires : Milieu et riverains

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires :

Avis favorable

Proposition : Pré saint Jean

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Restaurer le pré en recréant une promenade arborée
Les participants insistent sur leur volonté d'enlever les voitures.
Privilégier un linéaire le long de Peyne sans voitures le plus large possible (plutôt que des zones en tronçons avec et sans voitures)
Proposition d'une variété d'essences d'arbres, plutôt qu'une seule

Bénéficiaires : Usagers

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire (journalière?)

Gestionnaires :

Retrait des voitures : possible pour une partie seulement

Remplacement des essences : à voir avec ABF, le site est classé)
Enlever les platanes (et les voitures...)

Remplacement par des essences qui ne posent pas de problème

Proposition : Créer un chemin patrimonial

Permanente Temporaire

DESCRIPTION :
Sentiers d'interprétation
- Pré Saint Jean : panneau d'interprétation depuis le Pré sur l'extérieur de la ville (jardins & tanneries)
- Tout le long de la rive gauche, depuis le pont SNCF jusqu'au bout du béton
- Mettre des panneaux explicatifs aux entrées et des QR code le long du chemin (présentant le pré St Jean et la rivière)
- Sous réserve de faisabilité (propriétés privées)

Bénéficiaires : Usagers

Investissement : 0 < 10k€ entre 10 et 50k€ > 50k€

Fréquence d'entretien : Mensuelle Hebdomadaire Annuelle

Gestionnaires : CAHM Service Patrimoine
Office de tourisme

Avis favorable, c'est une idée intéressante !

Résumé

Élément clé dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources en eau est actuellement au cœur de toutes les préoccupations. Depuis les années 1980 en France, la participation citoyenne s'affirme comme un levier puissant pour améliorer la gouvernance territoriale et sensibiliser la population aux grands enjeux environnementaux. Dans le cadre de la gestion de l'eau, les dimensions techniques, les divergences d'intérêt entre parties prenantes, les contraintes réglementaires... sont autant d'enjeux qui ne facilitent pas l'ouverture des discussions à un public non spécialiste. Se pose alors la question des conditions à réunir pour permettre aux citoyens de participer de façon constructive à des projets de gestion de l'eau. La création d'une typologie a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs familles de concertation citoyenne. Mieux intégrer le citoyen implique de prendre en compte les caractéristiques propres à chacune de ces catégories pour proposer des outils et méthodes adaptés. L'application de cette méthodologie a permis de dégager une marche à suivre pour mobiliser plus spécifiquement le citoyen sur un projet de gestion de l'eau. Les projets citoyens doivent cependant être considérés en dehors de toute généralisation : ces résultats exigent d'être confrontés au contexte local, qui conditionne la conduite de chaque démarche et la prise en charge des participants.

Mots clés

Concertation citoyenne, gouvernance territoriale, gestion de l'eau

Pour citer cet ouvrage : [Grivolos Baugé, Ophélie, 2023. Permettre aux citoyens de participer de façon constructive à des projets de gestion de l'eau. Mémoire de stage M2, Master Eau, parcours Eau et Société, AgroParisTech/Institut Agro/Univ. Montpellier. 45 p.]

AgroParisTech 648 rue Jean François Breton, 34090 Montpellier.